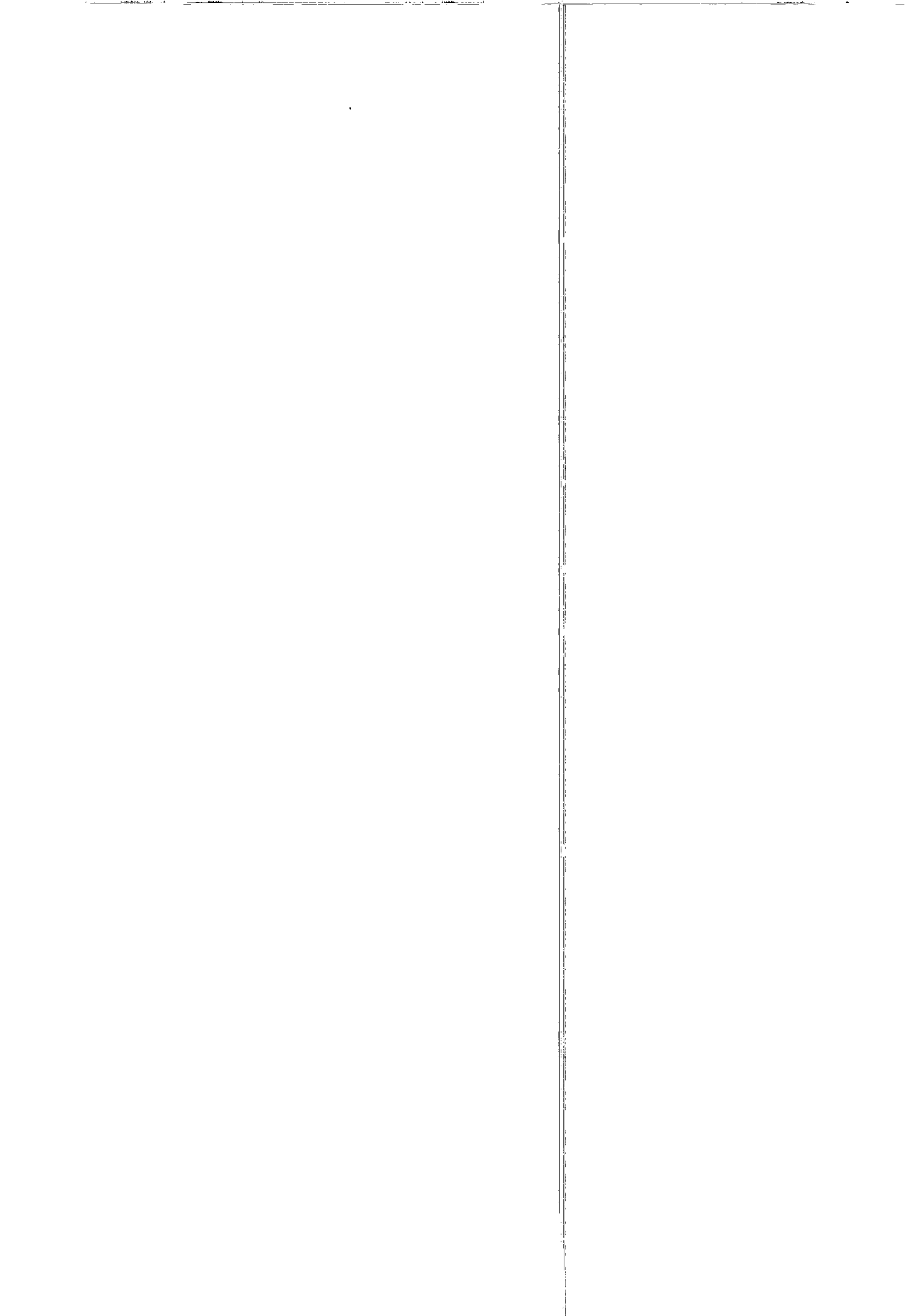
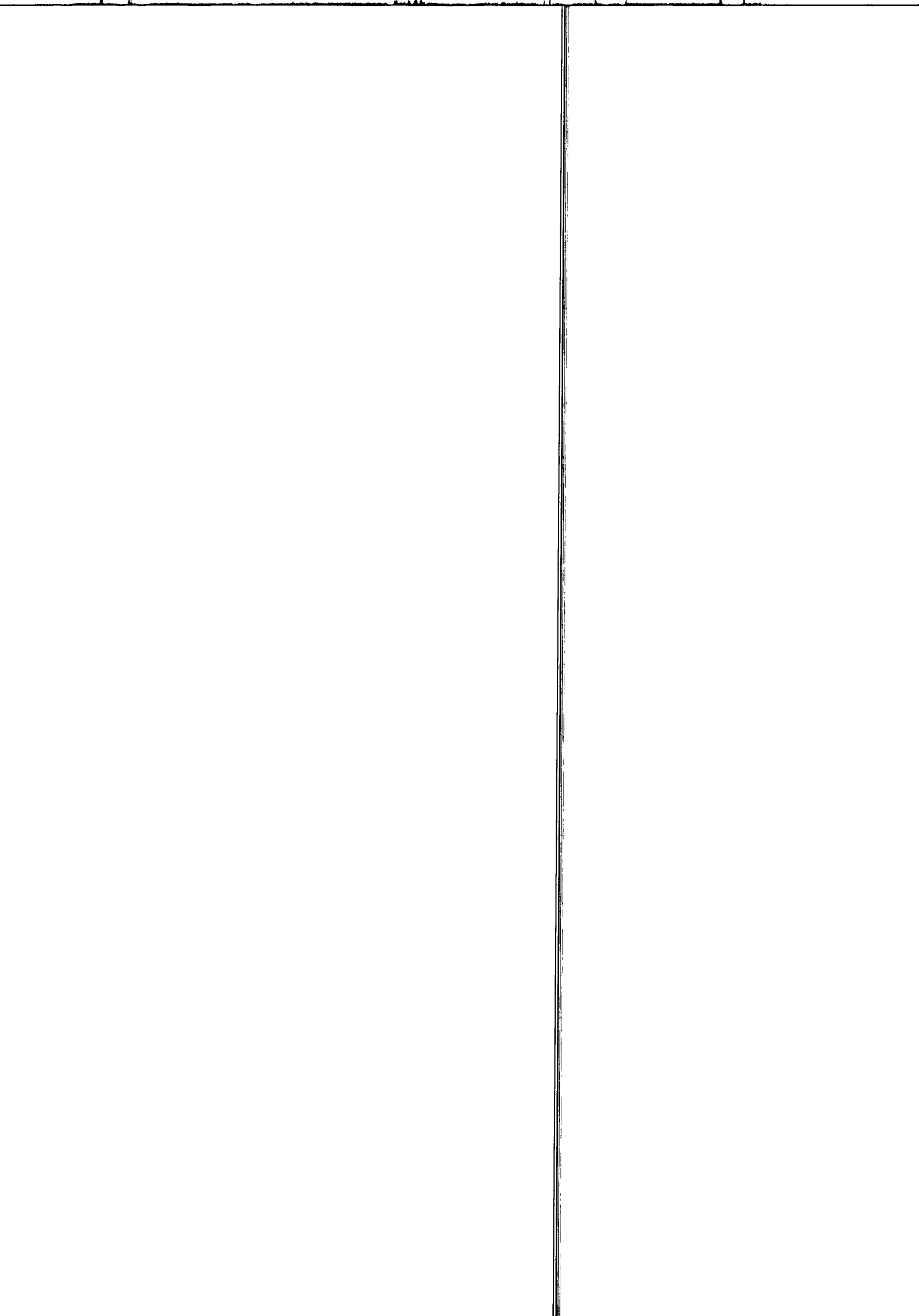


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 10/12/2024 - B2024/068718 - 2015 B 01237 - 809 861 032 - 2BIG1



BAQUETTES & COMPANY  
222 WEST 42ND STREET  
NEW YORK, N.Y. 10018  
TELEPHONE: 246-1234



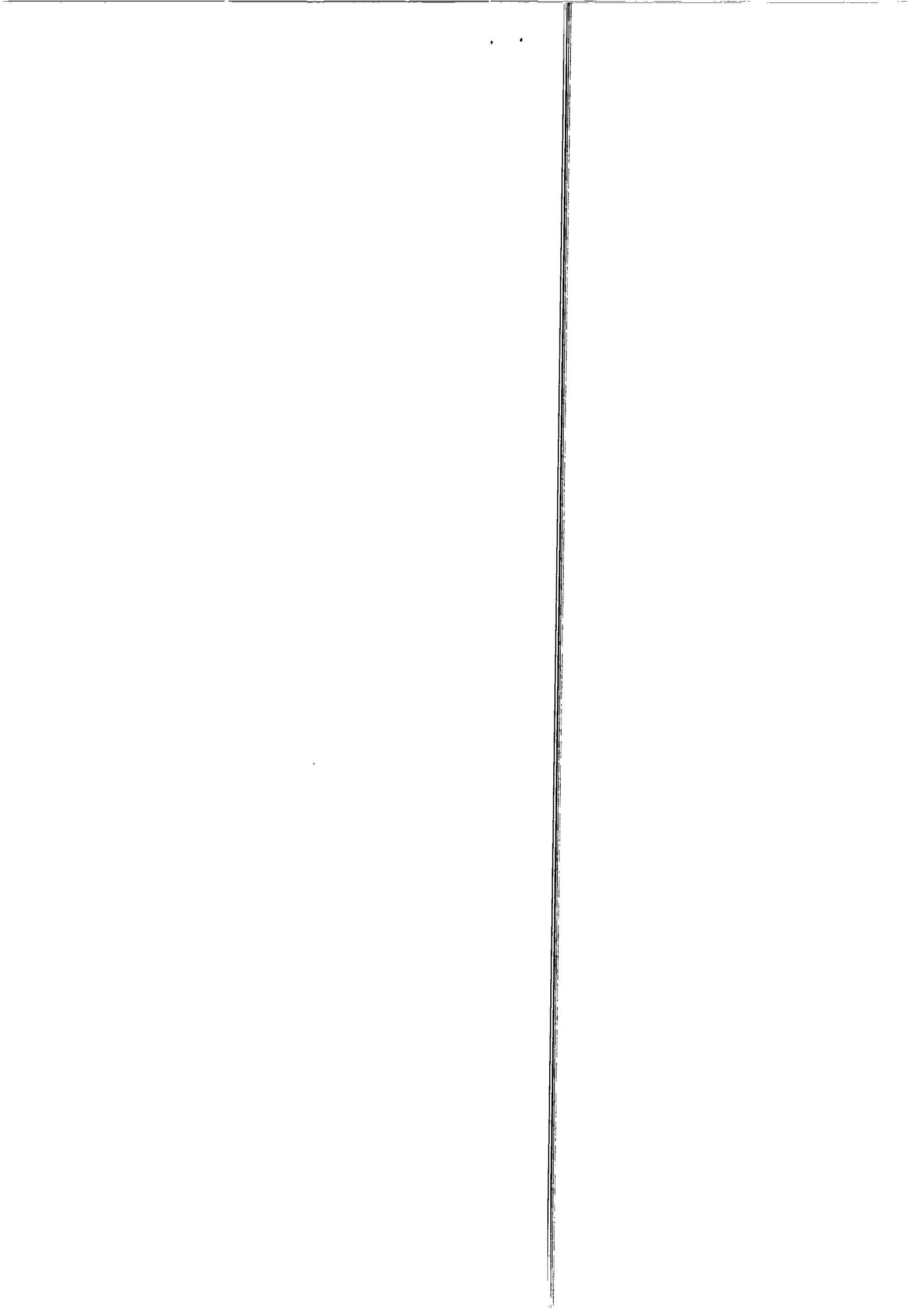
impl/id

*Certifié conforme  
à l'original.*

**2BIG1**

**RESTAURATION RAPIDE -  
129 RUE STEPHANE DECHANT**

**69350 LA MULATIERE**  
**COMPTES ANNUELS du 01/05/2022 au 30/04/2023**  
N° SIRET : 80986103200021  
Code NAF : 5610C



**BILAN ACTIF**

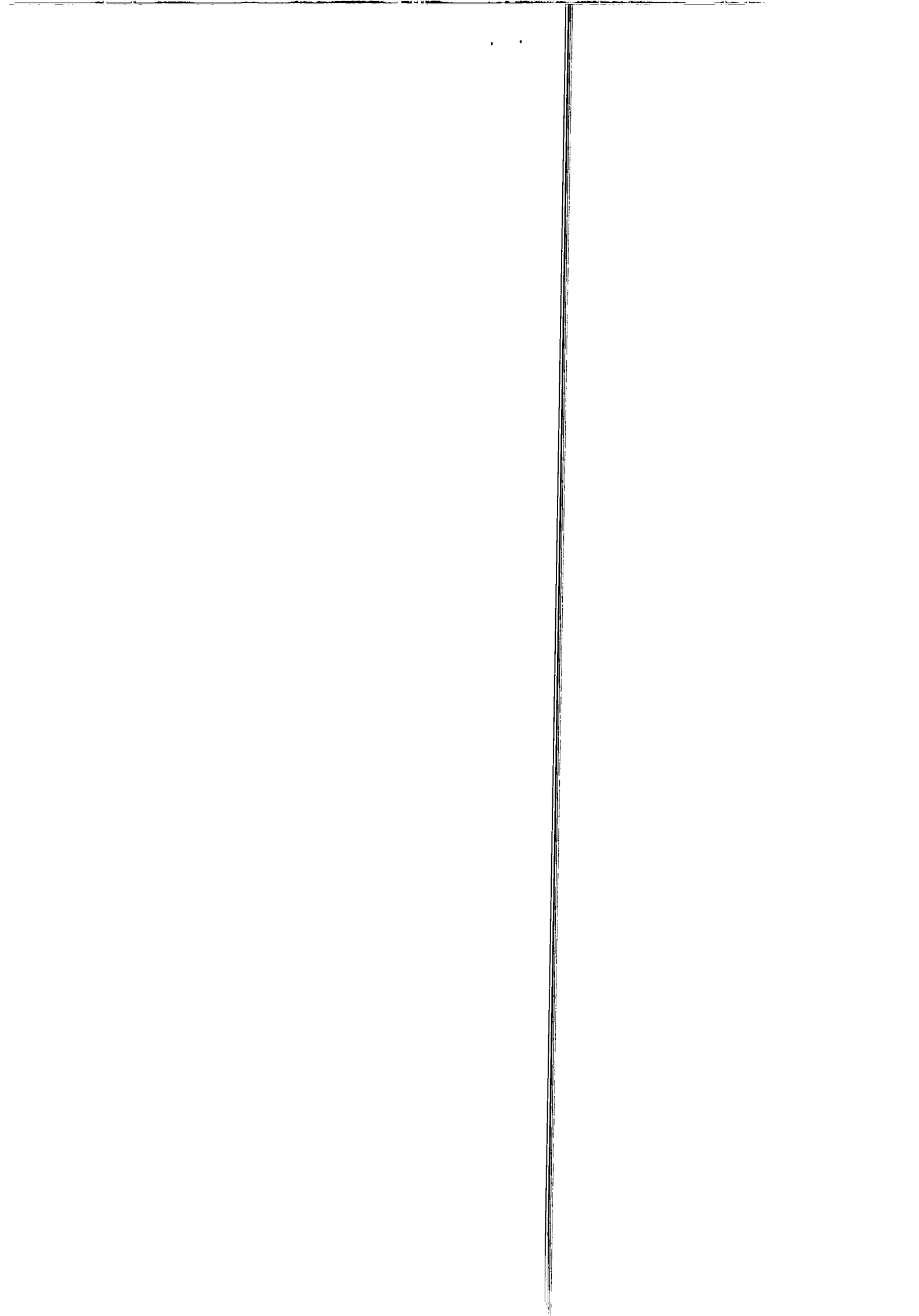
ACTIF		Exercice N 30/04/2023 12			Exercice N-1 30/04/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	36 080	36 080				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	17 333	12 737	4 596	5 644	1 048-	18.57-
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	560 231	312 234	247 996	270 902	22 905-	8.46-
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	13 250		13 250	13 250			
<b>Total II</b>	<b>676 894</b>	<b>361 051</b>	<b>315 843</b>	<b>339 796</b>	<b>23 953-</b>	<b>7.05-</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	17 818		17 818	16 062	1 756	10.93
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	53 132		53 132	99 708	46 576-	46.71-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	60 447		60 447	20 279	40 168	198.07	
Charges constatées d'avance (3)	10 853		10 853	9 589	1 264	13.18	
<b>Total III</b>	<b>142 249</b>		<b>142 249</b>	<b>145 638</b>	<b>3 389-</b>	<b>2.33-</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>819 143</b>	<b>361 051</b>	<b>458 092</b>	<b>485 434</b>	<b>27 342-</b>	<b>5.63-</b>	

(1) Dont droit au bail

50 000

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an



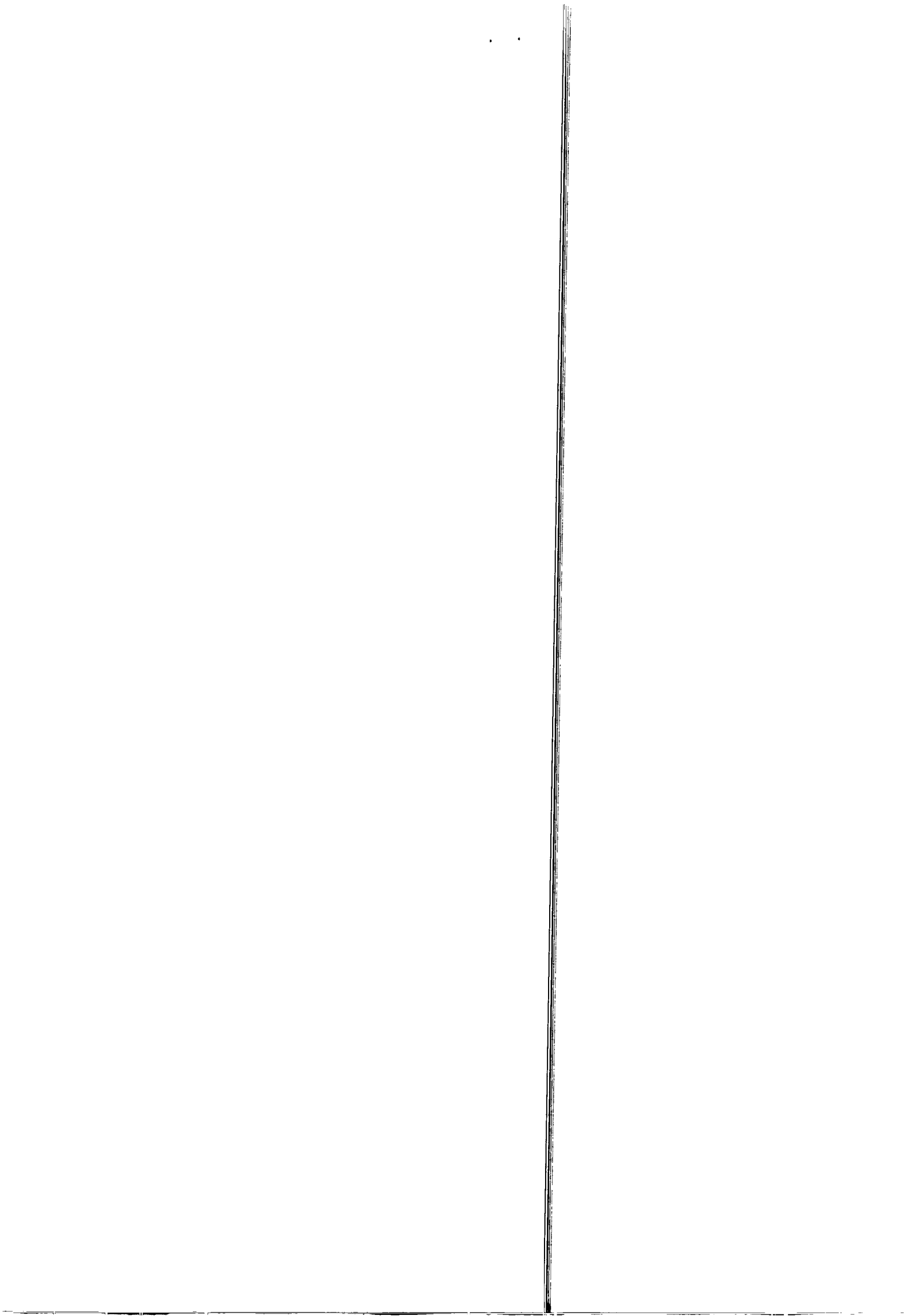
**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 30/04/2023 12	<b>Exercice N-1</b> 30/04/2022 12	<b>Ecart N / N-1</b>	
				<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 100 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	<b>Réserves</b> Réserve légale Réerves statutaires ou contractuelles Réerves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	81 799	59 642	22 156	37.15
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	36 915	22 156	59 071	266.61
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	55 116	18 201	36 915	202.82
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges				
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	138 335	209 179	70 844	33.87
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			4 127	100.00
	<b>Dettes d'exploitation</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	104 670	94 698	9 972	10.53
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	43 811	42 449	1 362	3.21
		24 278	37 897	13 619	35.94
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	402 976	467 233	64 257	13.75
	Ecart de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	458 092	485 434	27 342	5.63

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

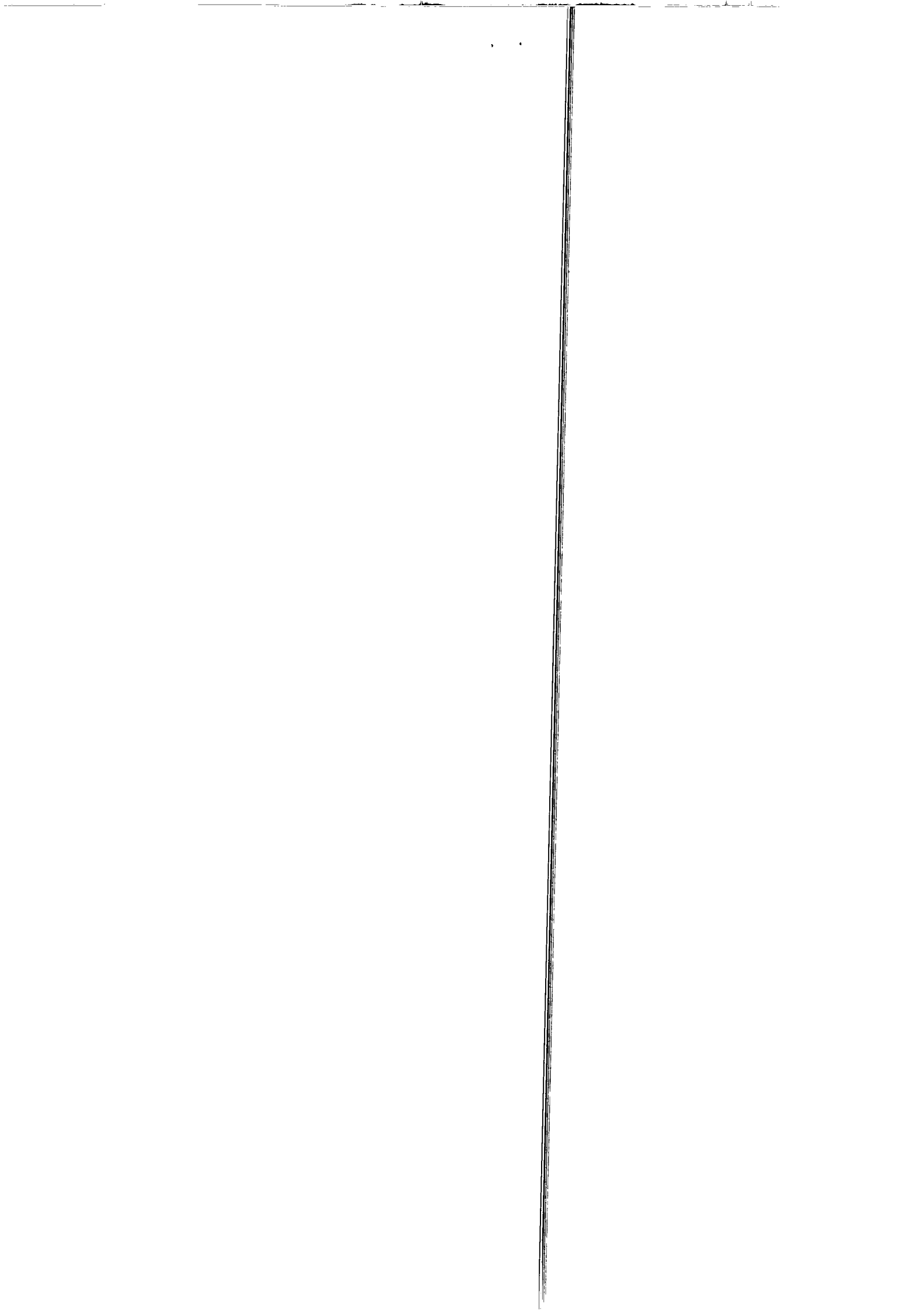
310 972

337 577



## DETAIL BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N</b> 30/04/2023 12	<b>%</b> bilan	<b>Exercice N-1</b> 30/04/2022 12	<b>%</b> bilan	<b>Exercice N-2</b> 30/04/2021 12	<b>%</b> bilan
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>						
20110000 FRAIS DE CONSTITUTION	14 256.66	3.11	14 256.66	2.94	14 256.66	2.69
20120000 FRAIS DE PREMIER ÉTABLISSEMENT	21 823.00	4.76	21 823.00	4.50	21 823.00	4.11
28011000 FRAIS DE CONSTITUTION	14 256.66	3.11	14 256.66	2.94	14 256.66	2.69
28012000 FRAIS PREMIER ETABLISSEMENT	21 823.00	4.76	21 823.00	4.50	21 823.00	4.11
<b>FRAIS DE DEVELOPPEMENT</b>						
<b>CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES</b>	4 596.33	1.00	5 644.33	1.16	8 000.33	1.51
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	17 333.33	3.78	17 333.33	3.57	17 333.33	3.27
28050000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	12 737.00	2.78	11 689.00	2.41	9 333.00	1.76
<b>FONDS COMMERCIAL</b>	50 000.00	10.91	50 000.00	10.30	50 000.00	9.42
20600000 DROIT AU BAIL	50 000.00	10.91	50 000.00	10.30	50 000.00	9.42
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	247 996.47	54.14	270 901.69	55.81	288 159.93	54.30
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENC	252 847.38	55.20	237 438.88	48.91	236 627.35	44.59
21811000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES FF	202 743.20	44.26	193 952.92	39.95	148 364.48	27.96
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL	22 003.32	4.80	22 003.32	4.53	21 414.26	4.03
21830100 MATERIEL DE BUREAU - FF	16 448.28	3.59	2 698.28	0.56	2 198.32	0.41
21830200 MAT DE BUREAU ET INFO GOODJOB	666.62	0.15	666.62	0.14	666.62	0.13
21840000 MOBILIER	14 835.33	3.24	14 835.33	3.06	14 835.33	2.80
21840100 MOBILIER - FF	4 722.23	1.03	4 722.23	0.97	4 208.06	0.79
21870000 MATÉRIEL DE CUISINE	43 079.86	9.40	43 079.86	8.87	41 911.14	7.90
21870100 MATERIEL DE CUISINE - FF	2 884.49	0.63	2 884.49	0.59	2 884.49	0.54
28181000 AMORTISSEMENT INSTALLATION GN	172 546.71	37.67	147 988.71	30.49	125 187.71	23.59
28181100 AMORT INSTALLATION GEN FF	63 481.00	13.86	37 076.00	7.64	2 854.00	0.54
28183000 AMORTISSEMENT MATRIEL INFO	21 319.20	4.65	20 469.20	4.22	18 672.08	3.52
28183010 AMORTISSEMENT MATRIEL INFO FF	2 249.00	0.49	600.00	0.12	67.00	0.01
28183020 AMORT MAT BUREAU INFO GOODJOB	485.00	0.11	262.00	0.05	39.00	0.01
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIER	14 835.33	3.24	14 835.33	3.06	14 835.33	2.80
28184010 AMORTISSEMENT MOBILIER FF	3 259.00	0.71	1 684.00	0.35	127.00	0.02
28187000 AMORTISSEMENT MATRIEL CUISINE	32 979.00	7.20	28 033.00	5.77	23 081.00	4.35
28187010 AMORTI MATRIEL CUISINE FF	1 080.00	0.24	432.00	0.09	87.00	0.02
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	13 250.00	2.89	13 250.00	2.73	13 250.00	2.50
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	13 250.00	2.89	13 250.00	2.73	13 250.00	2.50
<b>TOTAL II</b>	<b>315 842.80</b>	<b>68.95</b>	<b>339 796.02</b>	<b>70.00</b>	<b>359 410.26</b>	<b>67.72</b>
<b>MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS</b>	<b>17 818.00</b>	<b>3.89</b>	<b>16 062.00</b>	<b>3.31</b>	<b>16 047.00</b>	<b>3.02</b>
32000000 STOCK AUTRES APPRO	17 818.00	3.89	16 062.00	3.31	16 047.00	3.02
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>					22 505.00	4.24
40910000 FRS - ACOMPTES VERSES					22 505.00	4.24
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>					32 660.00	6.15
41810000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR					32 660.00	6.15
<b>AUTRES CREANCES</b>	53 131.71	11.60	99 707.76	20.54	33 300.84	6.27
40100000 FOURNISSEURS	1 961.34	0.43	5 259.38	1.08	1 627.94	0.31
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	5 394.65	1.18				
421MART0 MARTINET Virgine	1 109.70	0.24				
42870100 PRODUITS A RECEVOIR - ACTI PAR	1 749.94	0.38	1 749.94	0.36	1 749.94	0.33
44520000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE					66.11	0.01

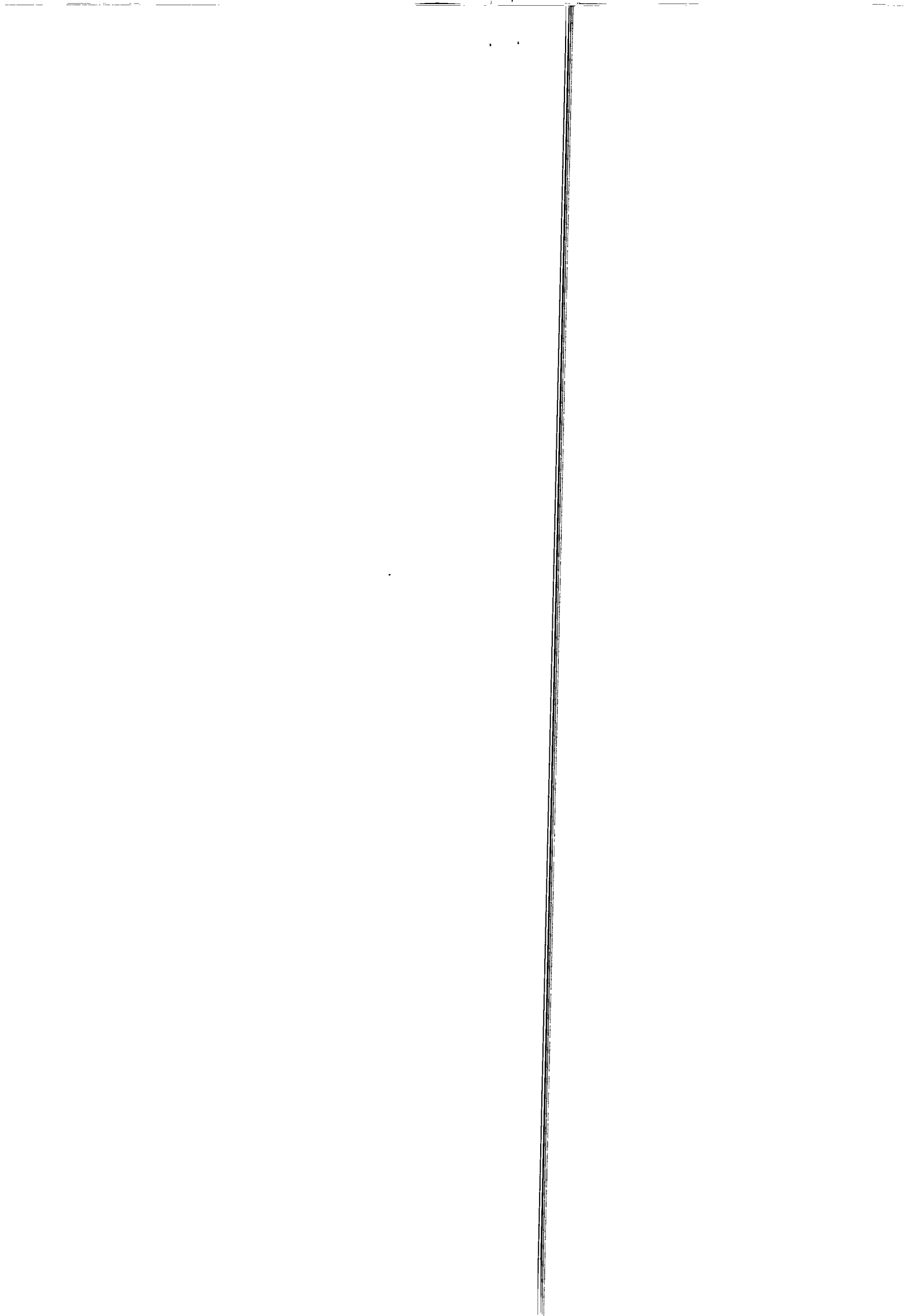


**DETAIL BILAN ACTIF**

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice N</b> 30/04/2023 12	<b>%</b> <b>bilan</b>	<b>Exercice N-1</b> 30/04/2022 12	<b>%</b> <b>bilan</b>	<b>Exercice N-2</b> 30/04/2021 12	<b>%</b> <b>bilan</b>
44551000 TVA A PAYER			3 020.00	0.62		
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	1 469.15	0.32			3 796.28	0.72
44566100 TVA DÉDUCTIBLE 20% DÉBITS	33 008.31	7.21	3 597.56	0.74	442.56	0.08
44567000 CREDIT de Tva à Reporter	938.00	0.20				
44583000 RBT TAXES CHIFFRE D'AFFAIRES D					4 414.00	0.83
44586000 TAXES CHIFFRE D'AFFAIRES SUR F	1 334.04	0.29	1 306.18	0.27	1 154.01	0.22
45530000 IG INFO					10 050.00	1.89
46700000 AUTRES COMPTES DEBITEURS			1 109.70	0.23		
46870000 PRODUITS À RECEVOIR	6 166.58	1.35	83 665.00	17.24	10 000.00	1.88
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>60 446.82</b>	<b>13.20</b>	<b>20 279.10</b>	<b>4.18</b>	<b>55 682.04</b>	<b>10.49</b>
51210000 BANQUE LA MULATIERE	3 643.55	0.80	1 263.50	0.26	26 816.04	5.05
51220000 BANQUE FELIX FAURE	1 219.73	0.27			9 954.75	1.88
53100000 CAISSE LIQUIDE LA MULATIERE	15 500.00	3.38	14 035.31	2.89	13 053.58	2.46
53100100 CAISSE LIQUIDE FELIX FAURE	35 998.21	7.86	3 521.08	0.73	5 252.67	0.99
53110000 FOND DE CAISSE LA MULATIERE	605.00	0.13	605.00	0.12	605.00	0.11
58040000 CARTE BLEU MULATIERE	1 485.02	0.32	306.80	0.06		
58040100 CARTE BLEU FELIX FAURE	1 995.31	0.44	547.41	0.11		
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>10 852.62</b>	<b>2.37</b>	<b>9 589.05</b>	<b>1.98</b>	<b>10 098.53</b>	<b>1.90</b>
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	10 852.62	2.37	9 589.05	1.98	10 098.53	1.90
<b>TOTAL III</b>	<b>142 249.15</b>	<b>31.05</b>	<b>145 637.91</b>	<b>30.00</b>	<b>170 293.41</b>	<b>32.09</b>
<b>FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT A ETALER</b>					<b>1 010.97</b>	<b>0.19</b>
48110000 FRAIS DE DOSSIER A RÉPARTIR					1 010.97	0.19
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>458 091.95</b>	<b>100.00</b>	<b>485 433.93</b>	<b>100.00</b>	<b>530 714.64</b>	<b>100.00</b>

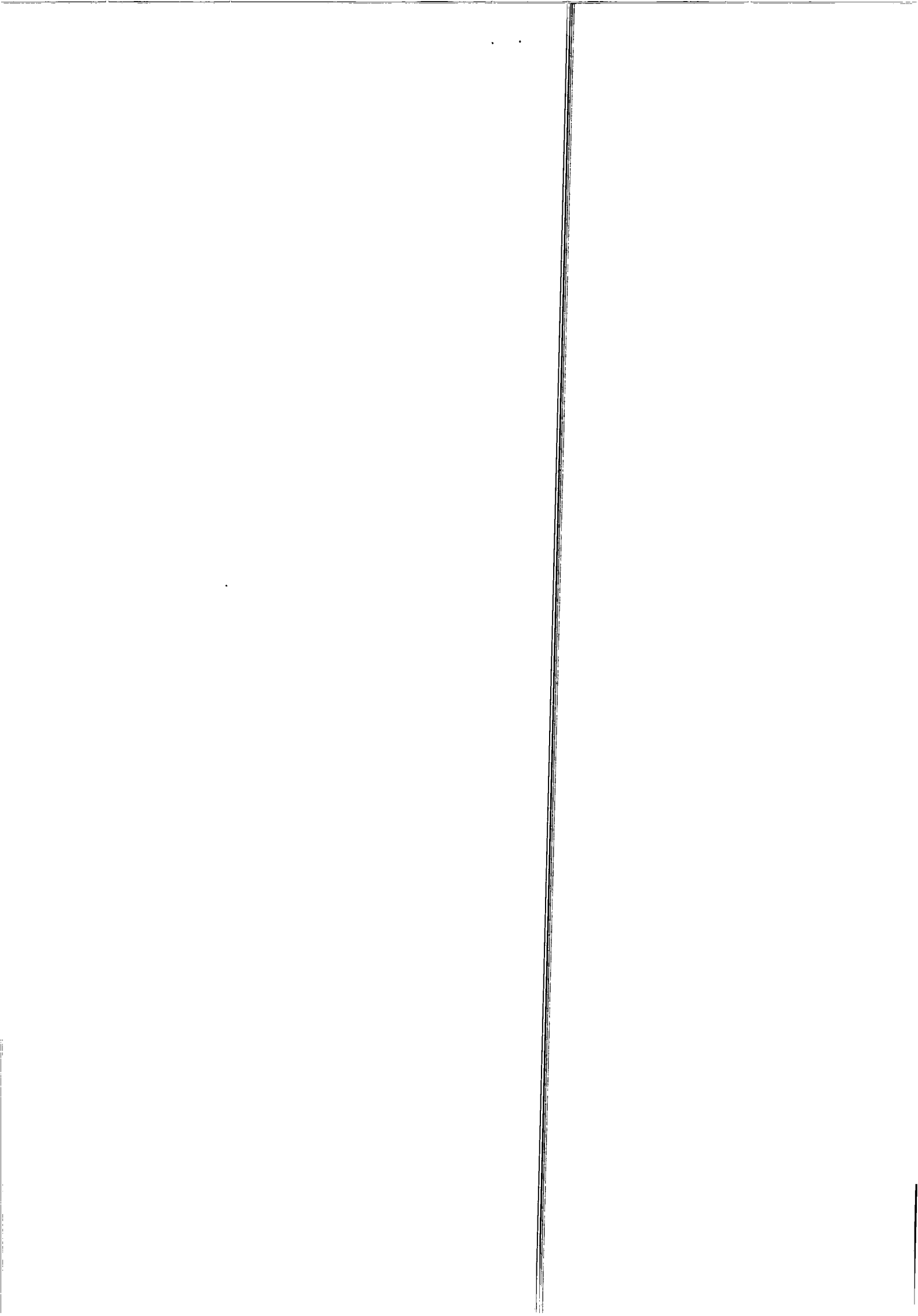
## DETAIL BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b> 30/04/2023 12	<b>%</b> <b>bilan</b>	<b>Exercice N-1</b> 30/04/2022 12	<b>%</b> <b>bilan</b>	<b>Exercice N-2</b> 30/04/2021 12	<b>%</b> <b>bilan</b>
<b>CAPITAL</b>	100 000.00	21.83	100 000.00	20.60	100 000.00	18.84
10100000 CAPITAL	100 000.00	21.83	100 000.00	20.60	100 000.00	18.84
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	81 798.73-	17.86-	59 642.26-	12.29-	25 346.02-	4.78-
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBITE)	81 798.73-	17.86-	59 642.26-	12.29-	25 346.02-	4.78-
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	36 914.99	8.06	22 156.47-	4.56-	34 296.24-	6.46-
<b>TOTAL I</b>	55 116.26	12.03	18 201.27	3.75	40 357.74	7.60
<b>EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	138 334.82	30.20	209 179.05	43.09	257 000.93	48.43
16410000 CAISSE D'EPARGNE PRÊT N°95274	3 118.14	0.68	38 071.38	7.84	74 113.77	13.96
16430000 PRÊT BANCAIRE 105.000€ COVID	81 008.80	17.68	105 000.00	21.63	105 000.00	19.78
16440000 PRÊT FÉLIX 50.000€ (NUM 044771	28 624.54	6.25	38 544.80	7.94	48 371.30	9.11
16450000 PRÊT FÉLIX 10.000€ (044746G) 1	5 583.34	1.22	7 562.87	1.56	9 515.86	1.79
16460000 PRÊT FÉLIX RÉGION 20.000€	20 000.00	4.37	20 000.00	4.12	20 000.00	3.77
<b>CONCOURS BANCAIRES COURANTS</b>			4 126.78	0.85	4 058.13	0.76
51220000 BANQUE FELIX FAURE			4 126.78	0.85		
58010000 VIR CHEQUES					1 167.00	0.22
58020000 VIR TITRES REPAS					1 936.27	0.36
58050000 VIR VIREMENT					954.86	0.18
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS</b>	91 882.42	20.06	78 882.42	16.25	66 882.42	12.60
45510000 SC GOINEAU	63 542.42	13.87	58 542.42	12.06	46 542.42	8.77
45520000 SC DUCRAY	23 340.00	5.10	20 340.00	4.19	20 340.00	3.83
45530000 IG INFO	5 000.00	1.09				
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	104 669.55	22.85	94 698.01	19.51	94 678.60	17.84
40100000 FOURNISSEURS	95 460.46	20.84	82 079.73	16.91	87 754.57	16.54
40810000 FOURNISSEURS FNP	9 209.09	2.01	12 618.28	2.60	6 924.03	1.30
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	43 810.99	9.56	42 449.20	8.74	33 196.48	6.26
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES			10 075.00	2.08	16 342.45	3.08
42104100 PERSONNEL NOTES DE FRAIS 2			169.60	0.03	50.41	0.01
421BENGU BENGUISMIA Imène	777.83	0.17				
421BOUTA BOUTAR Sarinece	1 257.27	0.27				
421BROLL BROLLET Méliissa	822.63	0.18				
421CHEIK CHEIKOUSSEN Kevin	1 199.15	0.26				
421CHOUA CHOUADHI Lilia	970.94	0.21				
421DEBAR DEBAR Mélanie	567.43	0.12				
421DOUDO DOUDOU Lisa	517.04	0.11				
421HADJ0 HADJ HAMAD Jennifer	4 482.61	0.98				
421HORRI HORRI Karima	556.08	0.12				
421KUCUK KUCUKER	895.43	0.20				
421MARZO MARZOUGUI Maïssa	1 329.76	0.29				
421MERIB MERIBAI Charazade	918.44	0.20				
421MUSHI MUSHILUNGU Chance	1 619.04	0.35				
421ROUVE ROUVEYROL	918.44	0.20				
421ULNDR ULNDREAJ Alketa	1 497.60	0.33				
421VANRE VANRELL Camille	1 132.46	0.25				
421VIGRO VIGROUX Prisca	6.11	0.00				
421ZAPAT ZAPATA Karen	836.55	0.18				
421ZOUBE ZOUBERT Shaina	727.57	0.16				
42820000 PROVISION CP	2 315.11	0.51	1 651.07	0.34	2 021.41	0.38



**DETAIL BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b>	<b>%</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>%</b>	<b>Exercice N-2</b>	<b>%</b>
	<b>30/04/2023 12</b>	<b>bilan</b>	<b>30/04/2022 12</b>	<b>bilan</b>	<b>30/04/2021 12</b>	<b>bilan</b>
43100000 URSSAF	5 822.18	1.27	7 772.65	1.60	6 543.45	1.23
43720000 AG2R PRÉVOYANCE	670.88	0.15	704.83	0.15	254.48	0.05
43730000 ARRCO - AGIRC - RETRAITES	455.22	0.10	606.73	0.12	644.78	0.12
43731000 AXA MUTUELLE ENTREPRISE	2 385.88	0.52	2 792.28	0.58	1 313.65	0.25
43820000 CHARGES SOCIALES CP	205.76	0.04	215.89	0.04	231.23	0.04
43861000 FORMATION CONTINUE	1 631.74	0.36	1 631.74	0.34	636.03	0.12
43862000 TAXE D'APPRENTISAGE	1 570.62	0.34	1 570.62	0.32	658.75	0.12
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE			993.37	0.20	82.80	0.02
44520000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	30.69	0.01	30.69	0.01		
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS			4 803.81	0.99		
44571110 TVA COLLECTÉE 5,5% DÉBITS	3 700.93	0.81	2 880.27	0.59	2 143.38	0.40
44571130 TVA COLLECTÉE 10% DÉBITS	2 643.60	0.58	2 203.65	0.45	1 313.99	0.25
44583000 RBT TAXES CHIFFRE D'AFFAIRES D			3 020.00	0.62		
44860000 CHARGES À PAYER	1 346.00	0.29	1 327.00	0.27	959.67	0.18
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>24 277.91</b>	<b>5.30</b>	<b>37 897.20</b>	<b>7.81</b>	<b>34 540.34</b>	<b>6.51</b>
46710000 GOINEAU IVAN	24 277.91	5.30	37 897.20	7.81	34 540.34	6.51
<b>TOTAL IV</b>	<b>402 975.69</b>	<b>87.97</b>	<b>467 232.66</b>	<b>96.25</b>	<b>490 356.90</b>	<b>92.40</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>458 091.95</b>	<b>100.00</b>	<b>485 433.93</b>	<b>100.00</b>	<b>530 714.64</b>	<b>100.00</b>



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01052022	et clos le	30042023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
2BIG1			129 RUE STEPHANE DECHANT		
SIRET 8 0 9 8 6 1 0 3 2 0 0 0 2 1			69350 LA MULATIERE		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées RESTAURATION RAPIDE - Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	

## Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octes A <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nets soumis à la contribution 2,50%

## F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

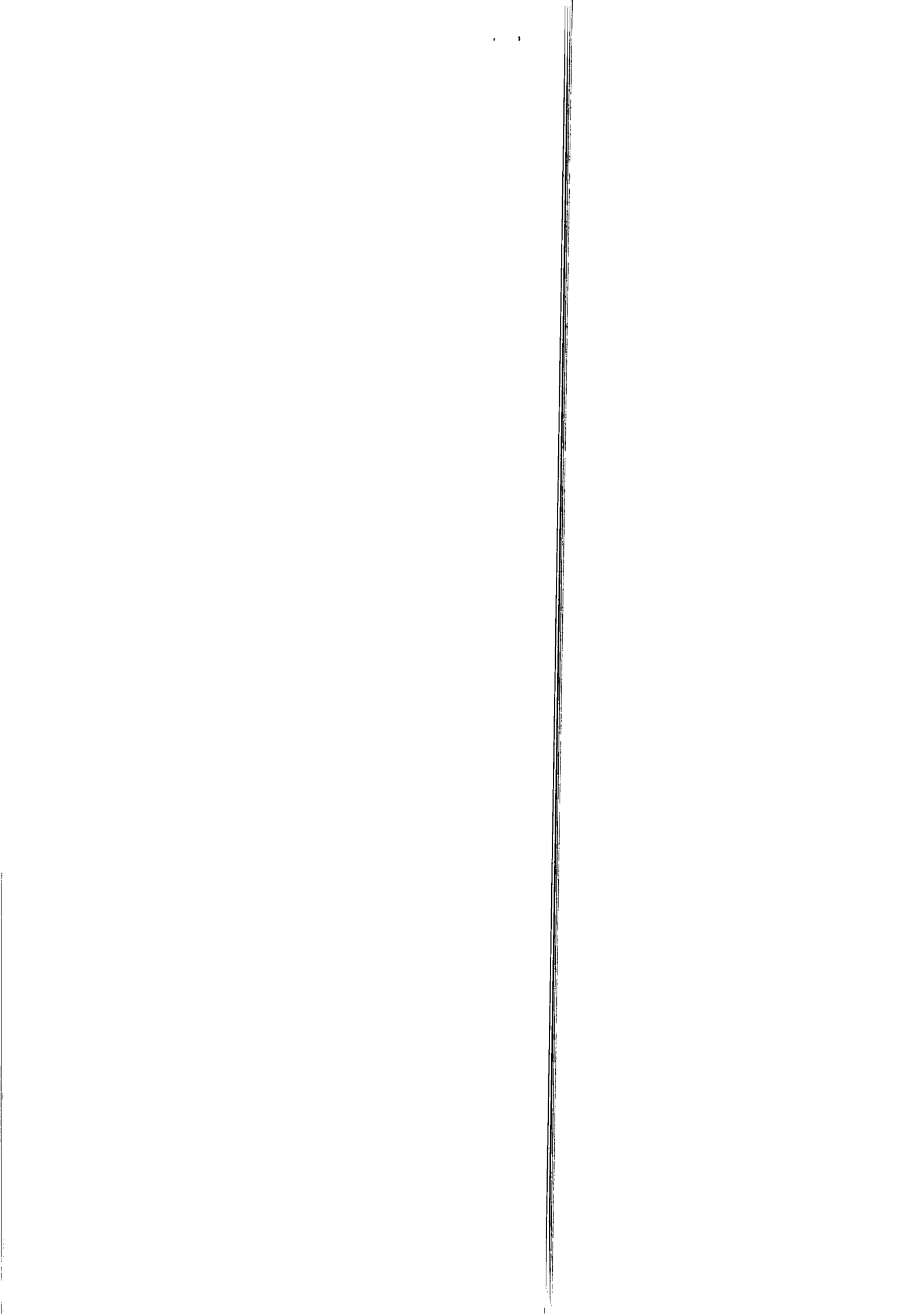
Participation de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

## H COMPTABILITE INFORMATISEE

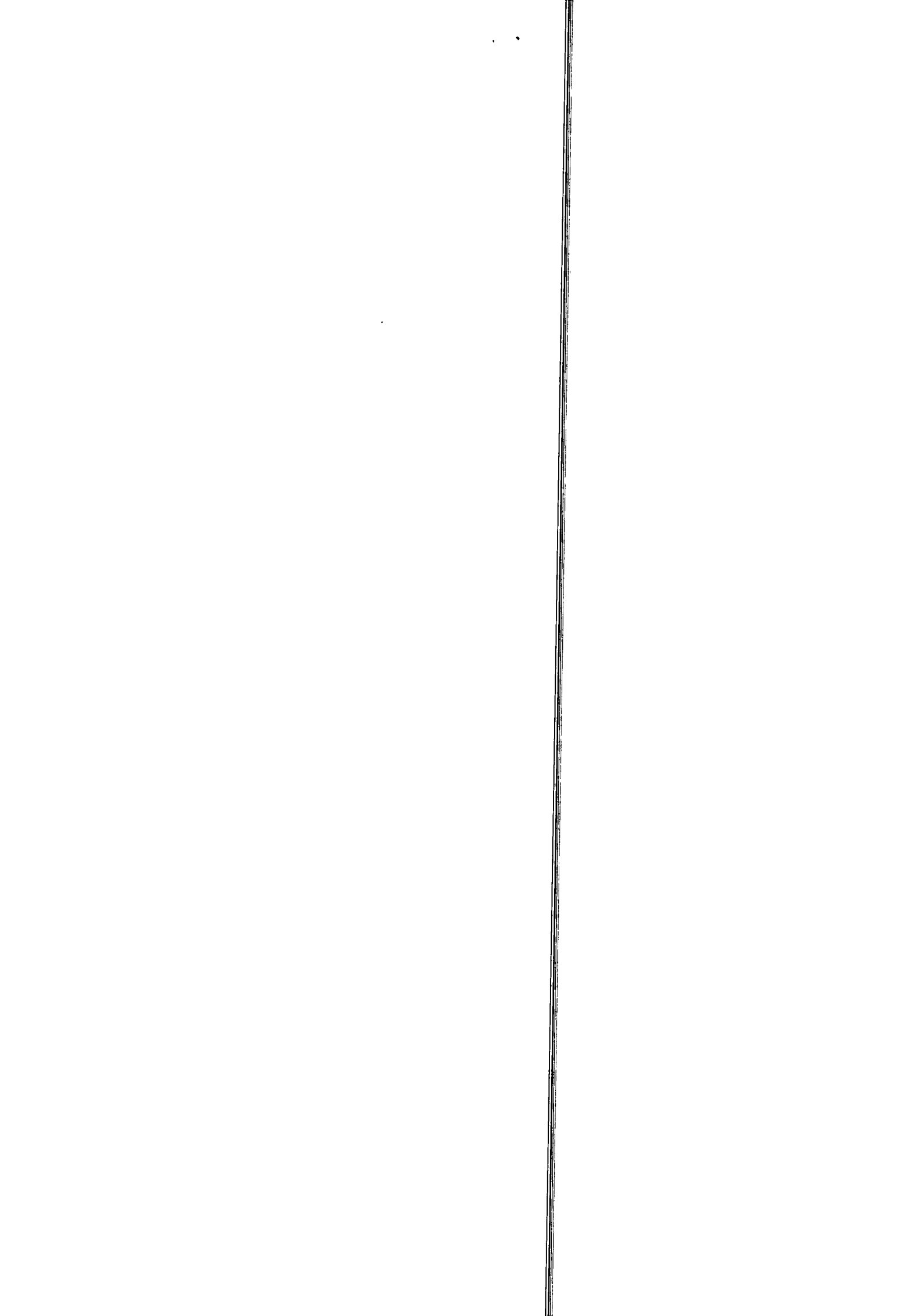
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet Vincent Baud 9 Cours Vitton 9006 LYON Tél:		Tél:	
GA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:			Date: Lieu LA MULATIERE
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire:
N° de conformité fiscale (ECF)			Signature







Désignation de l'entreprise : **2BIG1** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **129 RUE STEPHANE DECHANT** **69350 LA MULATIERE** Durée de l'exercice précédent\* **12**

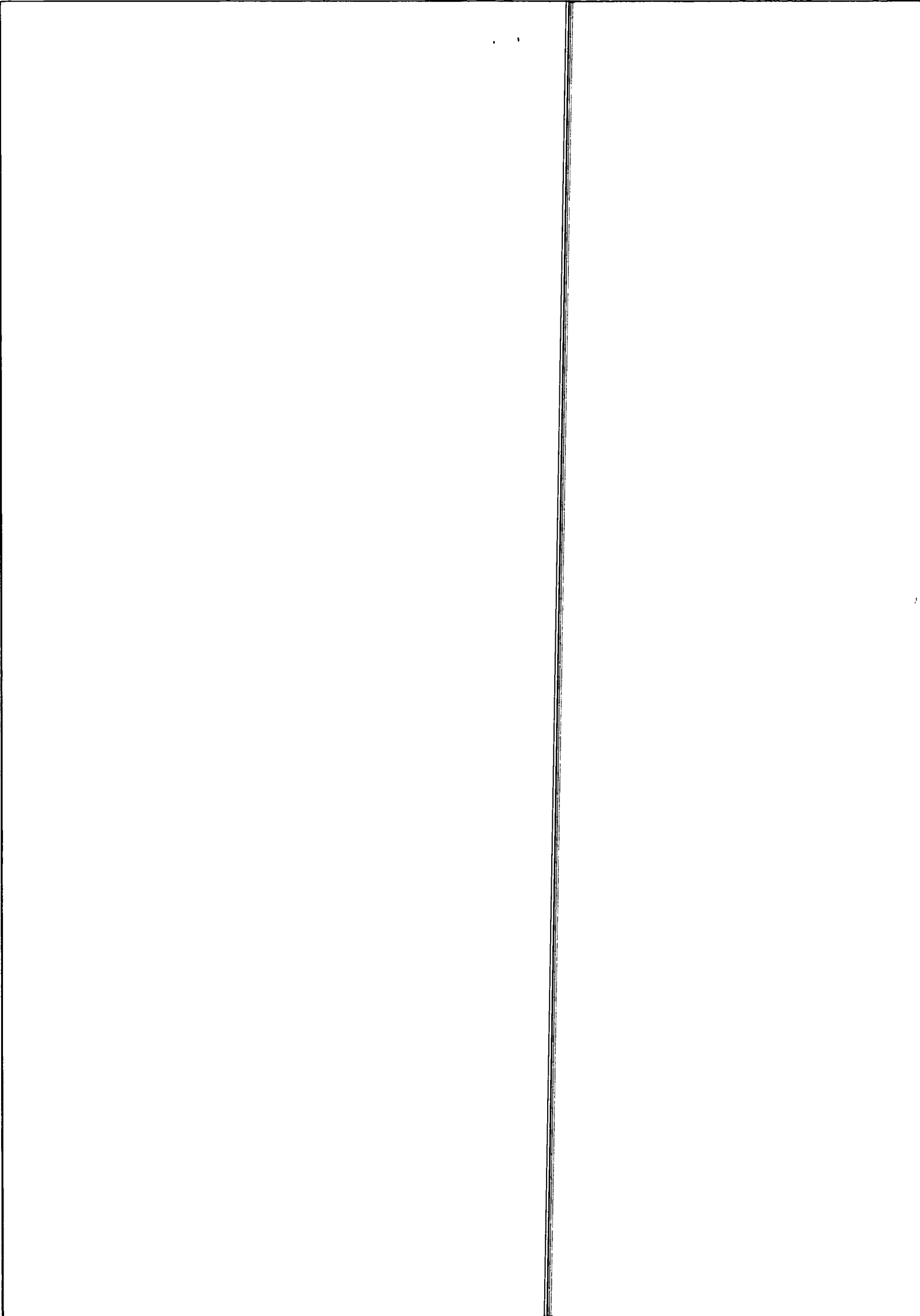
Numéro SIRET\* **8 0 9 8 6 1 0 3 2 0 0 0 2 1**

Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1	
				3 0 0 4 2 0 2 3		3 0 0 4 2 0 2 2	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
AC I IF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	36 080	AC	36 080		
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 333	AG	12 737	4 596	5 644
	Fonds commercial (1)	AH	50 000	AI		50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	560 231	AU	312 234	247 996	270 902
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	13 250	BI		13 250	13 250
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	676 894	BK	361 051	315 843	339 796	
AC I IF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	17 818	BM		17 818	16 062
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
AC I IF CIRCULANT CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	53 132	CA		53 132	99 708
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	60 447	CG		60 447	20 279
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 853	CI		10 853	9 589
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	142 249	CK		142 249	145 638	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	819 143	1A	361 051	458 092	485 434

Renvois : (1) Dont droit au bail **50 000** (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **CP** (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

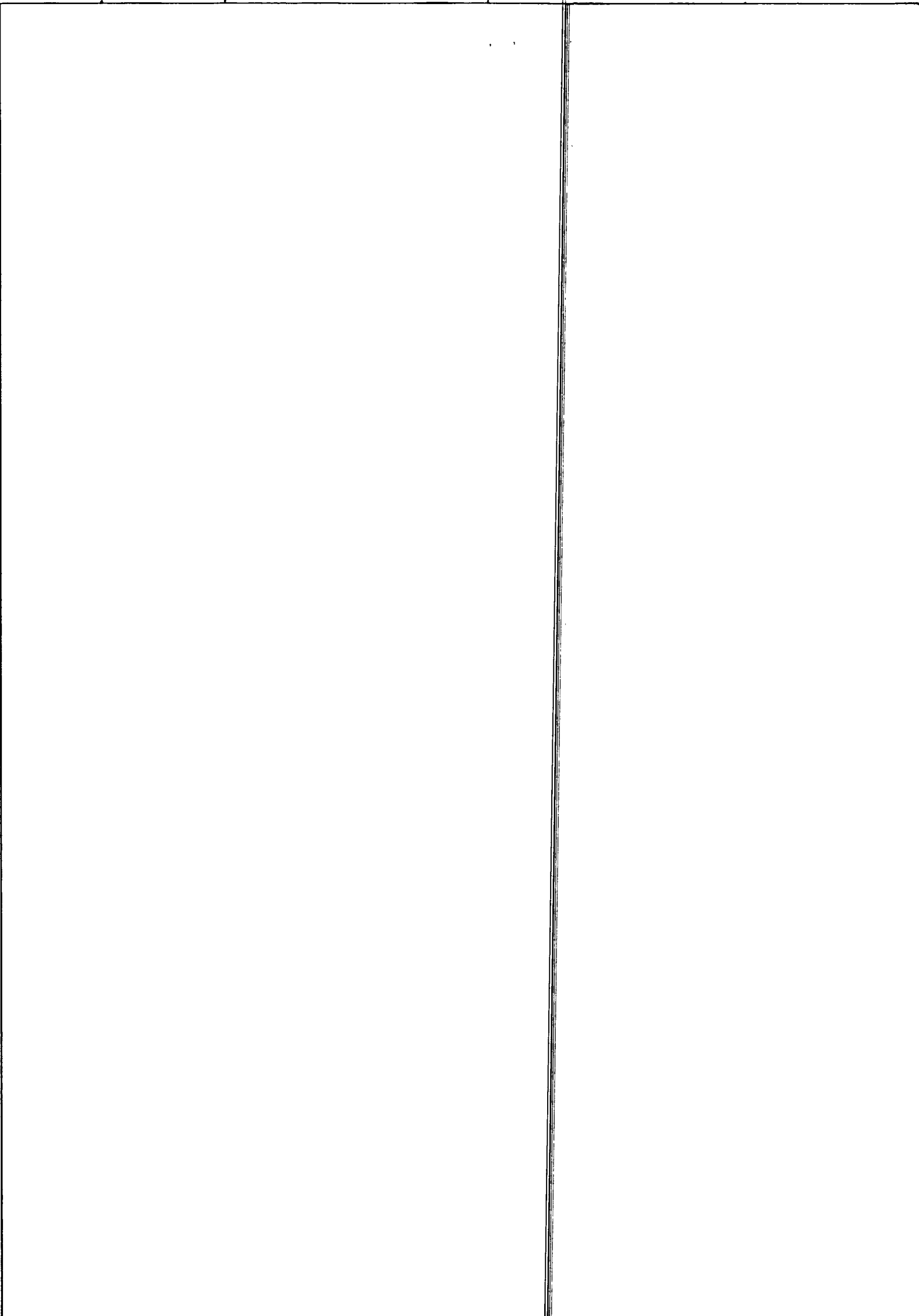


Désignation de l'entreprise : 2BIG1

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.0.0.....0.0.0.....)	DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	(81 799)	(59 642)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	36 915	(22 156)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
<b>TOTAL (I)</b>	DL	55 116	18 201		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	138 335	213 306	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	91 882	78 882	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	104 670	94 698	
	Dettes fiscales et sociales	DY	43 811	42 449	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	24 278	37 897		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	402 976	467 233		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	458 092	485 434		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	310 972	337 577		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		4 127		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

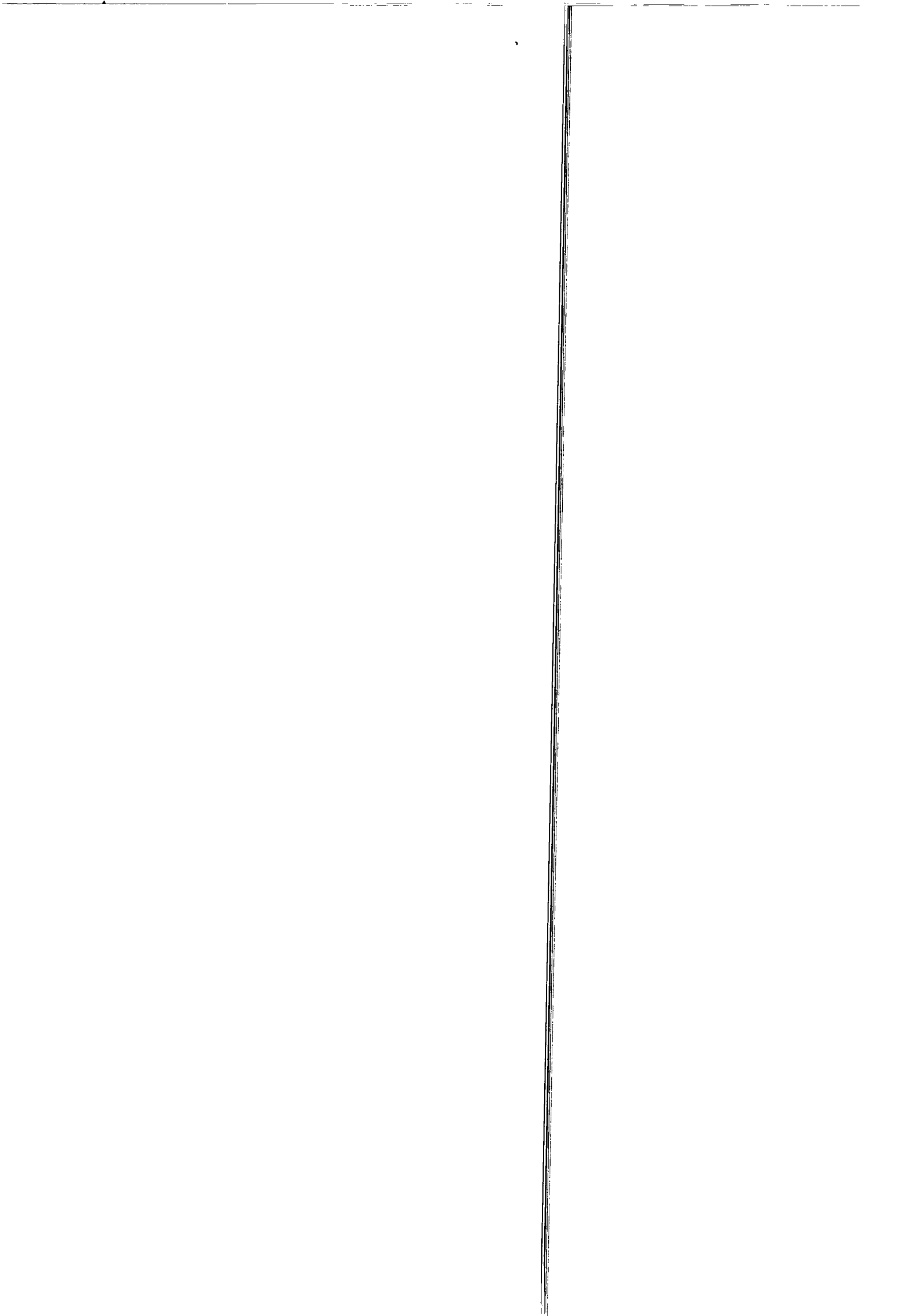


Désignation de l'entreprise : 2BIG1										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	36 080	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	67 333	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	431 392	KW		KX	24 199	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	44 926	LC		LD	13 750	
		Emballages récupérables et divers *					LE	45 964	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	522 282	LO		LP	37 949		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	13 250	1U		1V				
TOTAL IV					LQ	13 250	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	638 945	OH		OJ	37 949			

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		à poste 1		à poste 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	36 080	D7	36 080
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	67 333	1X	67 333
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	455 591	MO	455 591	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	58 676	MU	58 676		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	45 964	MX	45 964		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG		NH	560 231	NI	560 231	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					1Ø		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés					11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F	13 250	2G	13 250
	TOTAL IV					13		NJ		NK	13 250	2H	13 250
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK		ØL	676 894	ØM	676 894	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cabinet Vincent Baud



Désignation de l'entreprise : 2BIG1 Néant  \*

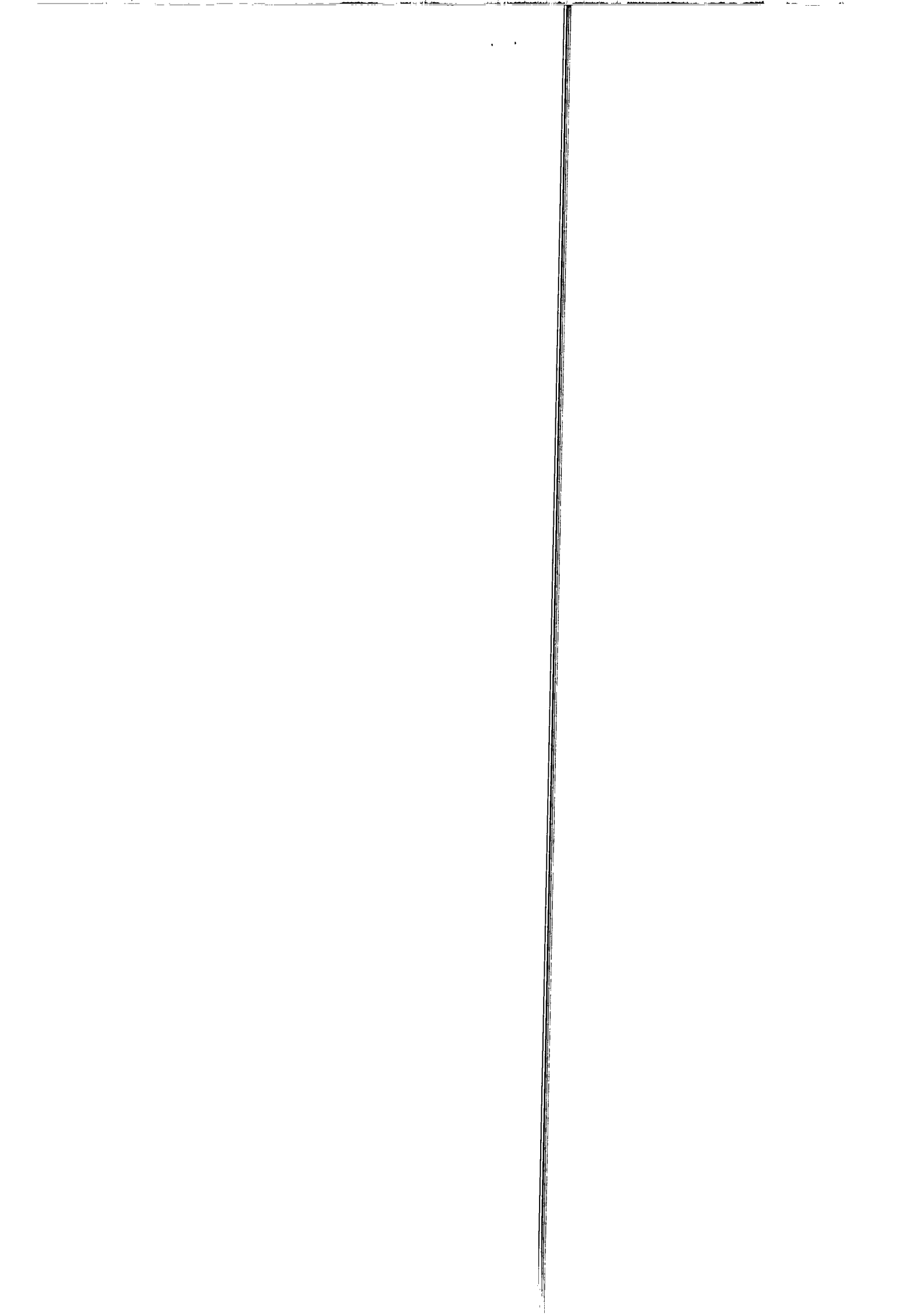
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	36 080	EL		EM		EN	36 080
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	11 689	PF	1 048	PG		PH	12 737
<b>TOTAL I</b>		<b>RK</b>	<b>47 769</b>	<b>RM</b>	<b>1 048</b>	<b>RN</b>		<b>RO</b>	<b>48 817</b>
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	185 065	QE	50 963	QF		QG	236 028
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 851	QM	4 297	QN		QO	42 148
	Emballages récupérables et divers	QP	28 465	QR	5 594	QS		QT	34 059
<b>TOTAL II</b>		<b>QU</b>	<b>251 380</b>	<b>QV</b>	<b>60 854</b>	<b>QW</b>		<b>QX</b>	<b>312 234</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>		<b>QN</b>	<b>299 149</b>	<b>QP</b>	<b>61 902</b>	<b>QQ</b>		<b>QR</b>	<b>361 051</b>

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>RX</b>	<b>RY</b>	<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>	<b>SD</b>						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4						
Inst. techniques nat. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T2						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am divers	T3	T4	T5	T6	T7	T9						
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U7						
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V5						
	Emballages récup et divers	V6	V7	V8	V9	W1	W3						
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>	<b>X3</b>	<b>X4</b>	<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>	<b>X8</b>						
Frais d'acquisition de titres de participations													
<b>TOTAL III</b>	<b>NL</b>						<b>NO</b>						
<b>Total général (I+II+III)</b>	<b>NP</b>	<b>NQ</b>	<b>NR</b>	<b>NS</b>	<b>NT</b>	<b>NU</b>	<b>NV</b>						
<b>Total général non venant de NP + NQ + NR</b>	<b>NW</b>		<b>Total général non venant de (NS + NT + NU)</b>	<b>NY</b>		<b>Total général non venant de (NW - NY)</b>	<b>NZ</b>						

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		7 077	Z9	7 077
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : 2BIG1

Néant  \*

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV		TW		TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		6D
- corporelles			6E	6F	6G		6H	
- titres mis en équivalence			O2	O3	O4		O5	
- titres de participation			9U	9V	9W		9X	
- autres immobilisations financières(1)*			O6	O7	O8		O9	
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R		6S		
Sur comptes clients		6T	6U	6V		6W		
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z		7A		
<b>TOTAL III</b>		7B	TY		TZ		UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF			
	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ		UK			

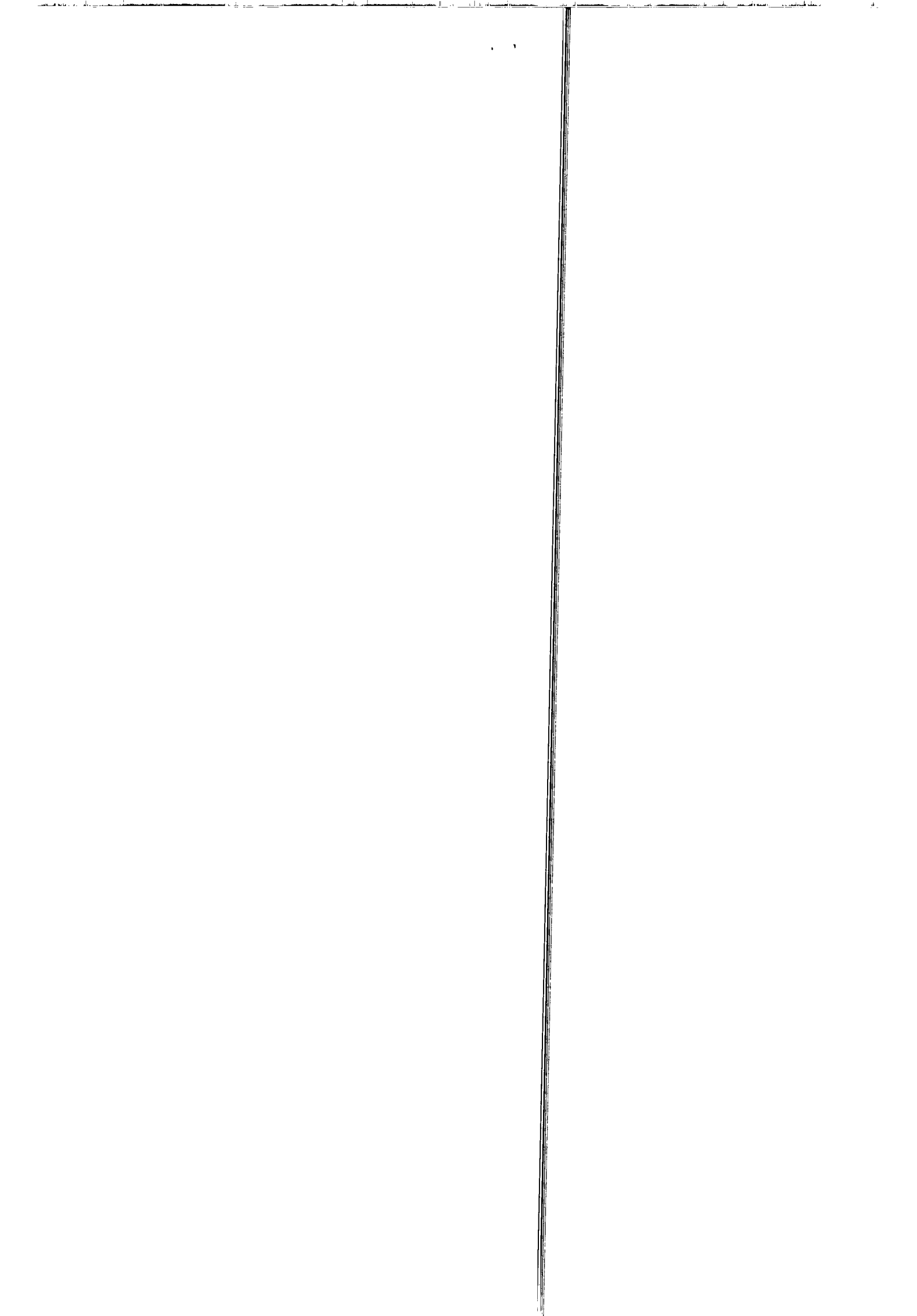
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

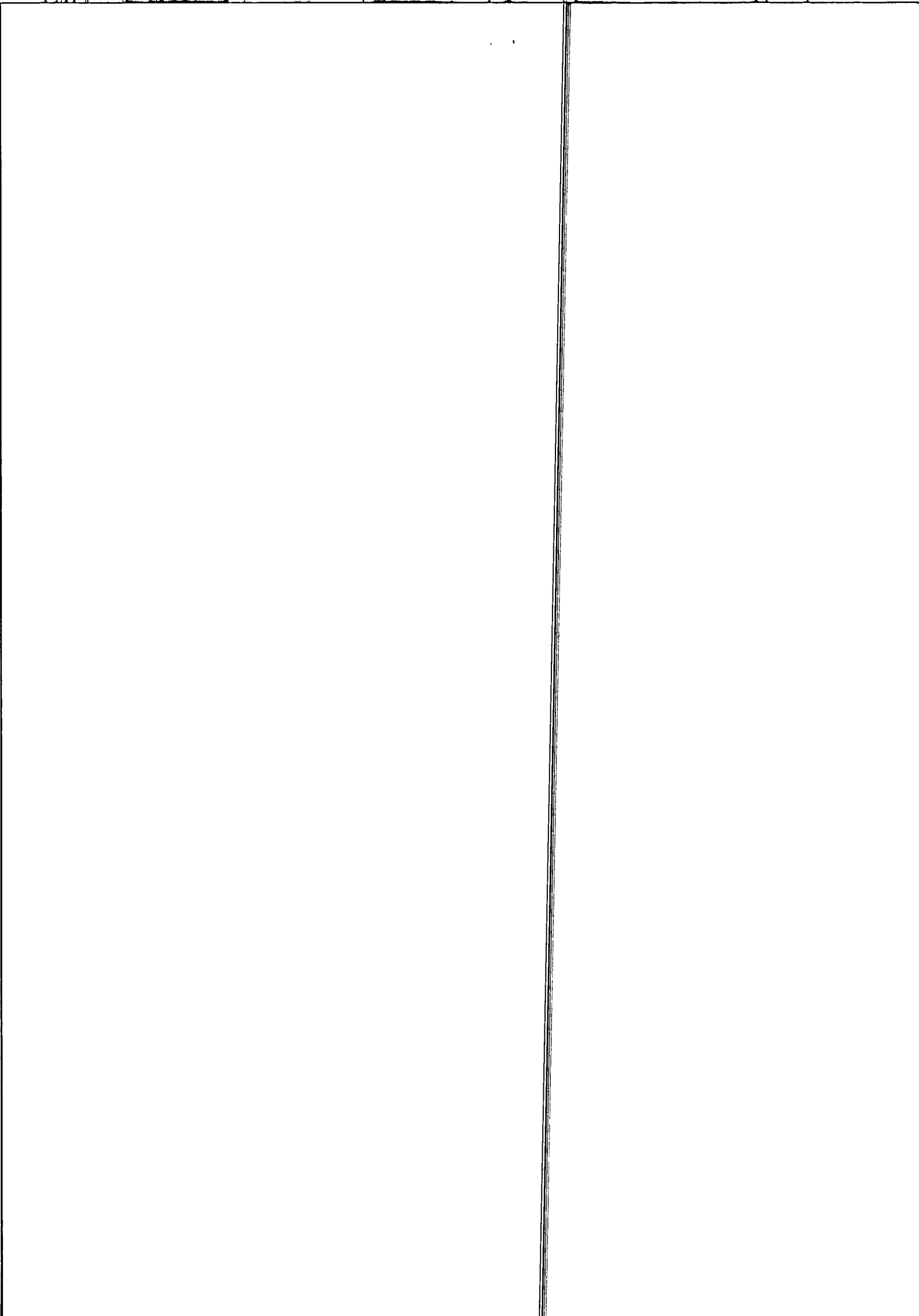
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise : 2BIG1 Néant  \*

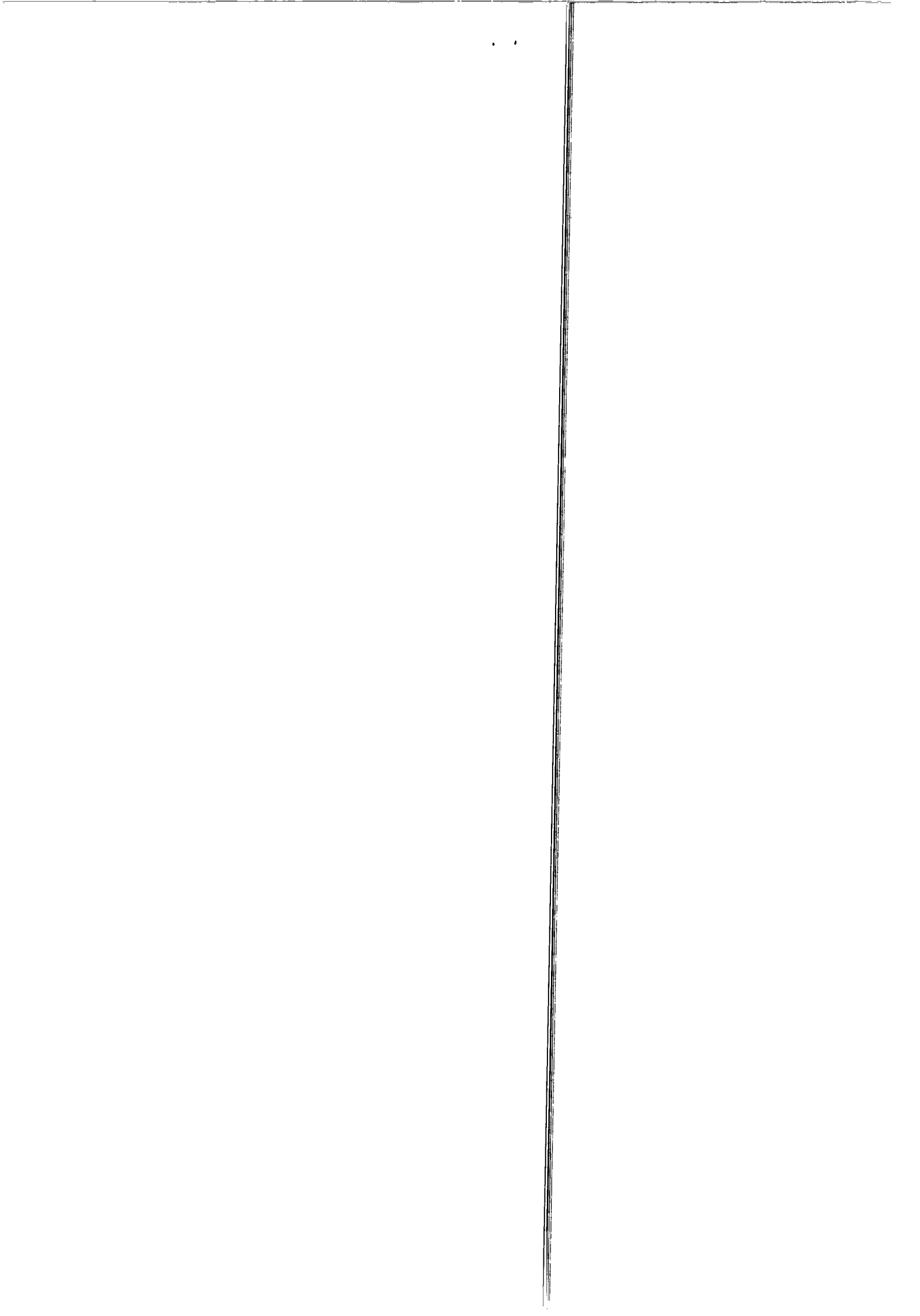
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	13 250	UV		UW	13 250			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtes ou remis en garantie * ( antérieurement constituée * UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	8 254		8 254					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	36 750		36 750				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 128		8 128					
	Charges constatées d'avance	VS	10 853		10 853					
	<b>TOTAUX</b>		VT	77 234	VU	63 984	VV	13 250		
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	129 656		46 331		83 325				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	104 670		104 670						
Personnel et comptes rattachés		8C	23 347		23 347						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 742		12 742						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 375		6 375						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 346		1 346						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	91 882		91 882						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	24 278		24 278						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	394 297	VZ	310 972		83 325				
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	79 523	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>2BIG1</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :		
				3   0   0   4   2   0   2   3		
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	36 915	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	42	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)		
		- imposées au taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				
		- Plus-values soumises au régime des fusions				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
				<b>TOTAL I</b>		
					36 957	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				
		- imposées au taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				
		- imposées au taux de 19 %				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
		- imputées sur les déficits antérieurs				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	QV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (art.44 terdecies)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	36 957	
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	36 957	
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	0	



Désignation de l'entreprise : <u>2BIG1</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--------------------------------------------	----------------------------------

**I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	118 187
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	36 957
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	81 230
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	81 230

**II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES**

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 521
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----	-------

**III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

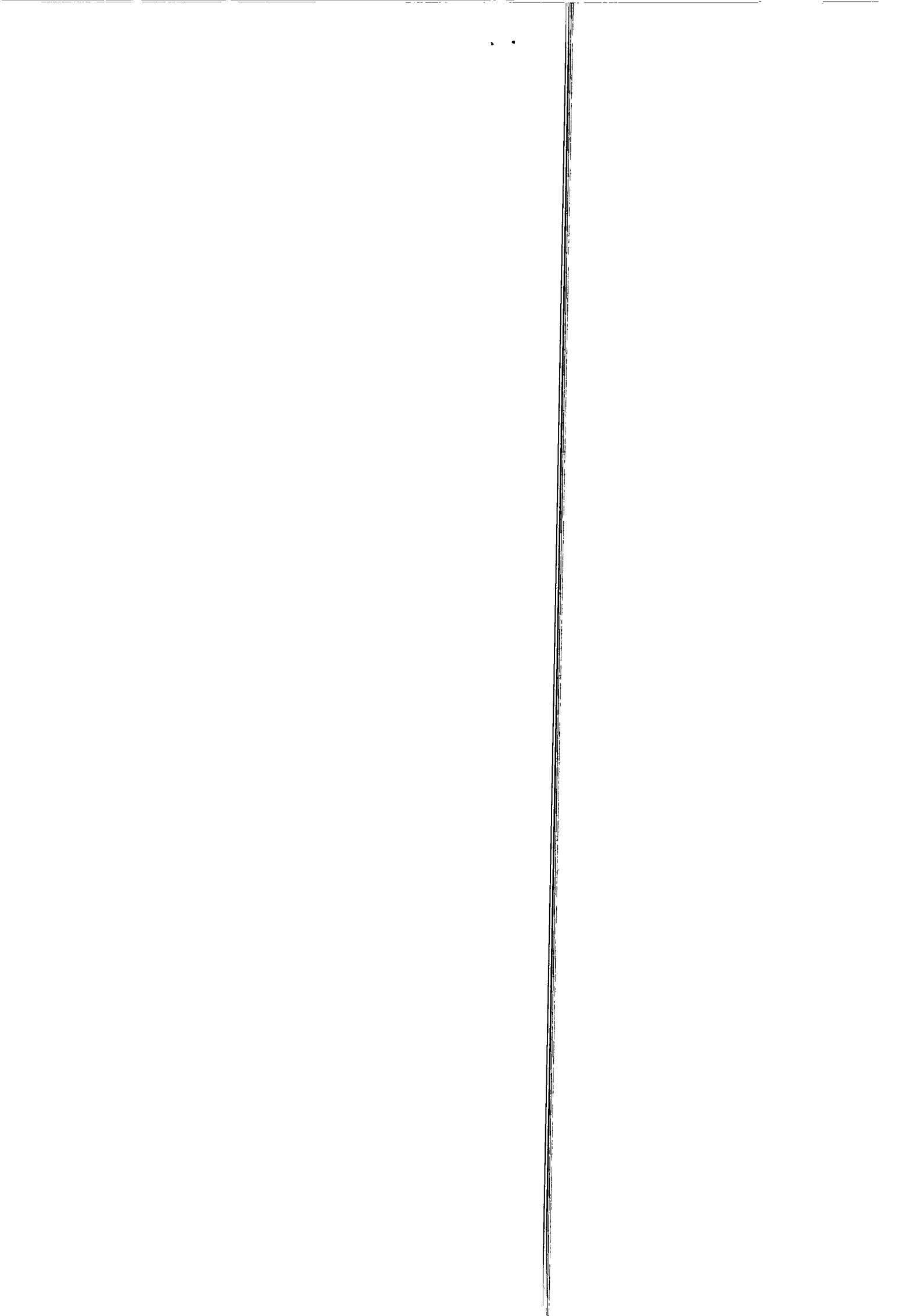
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
<b>Charges à payer</b>		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



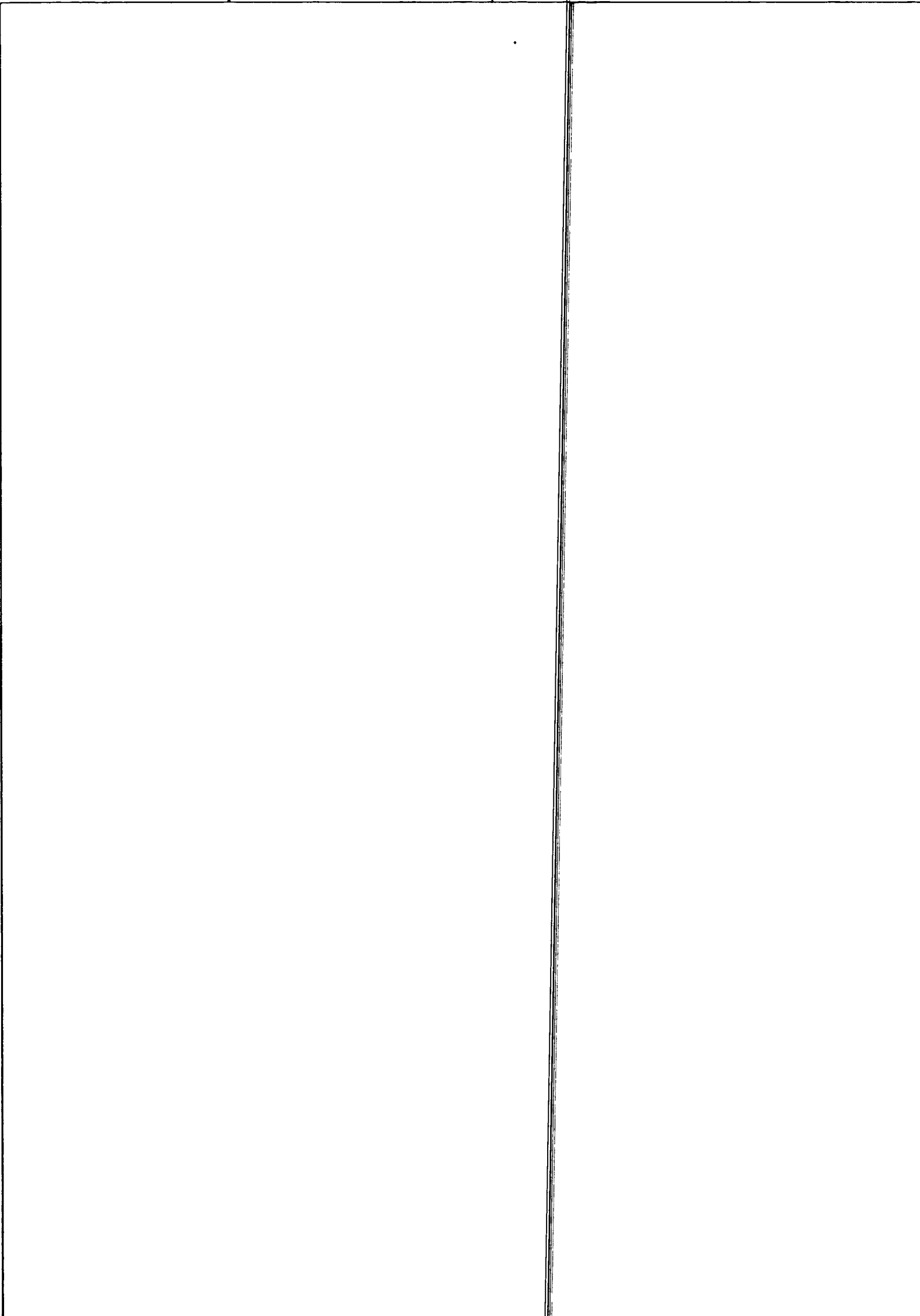
11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>2BIG1</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(59 642)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(22 156)		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>(81 799)</b>		Report à nouveau		ZG			(81 799)			
							<b>TOTAL II</b>	ZH		(81 799)			
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	120 000		YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	89 937		95 339					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	8 985		13 413					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	1 713		13 272					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	98 516		76 049					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	199 150		198 073					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 998		2 831					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	2 153		1 908					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 151		4 739					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	92 425		56 450					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	377 264		298 472					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	249 560							
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).



Désignation de l'entreprise : 2BIG1 Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

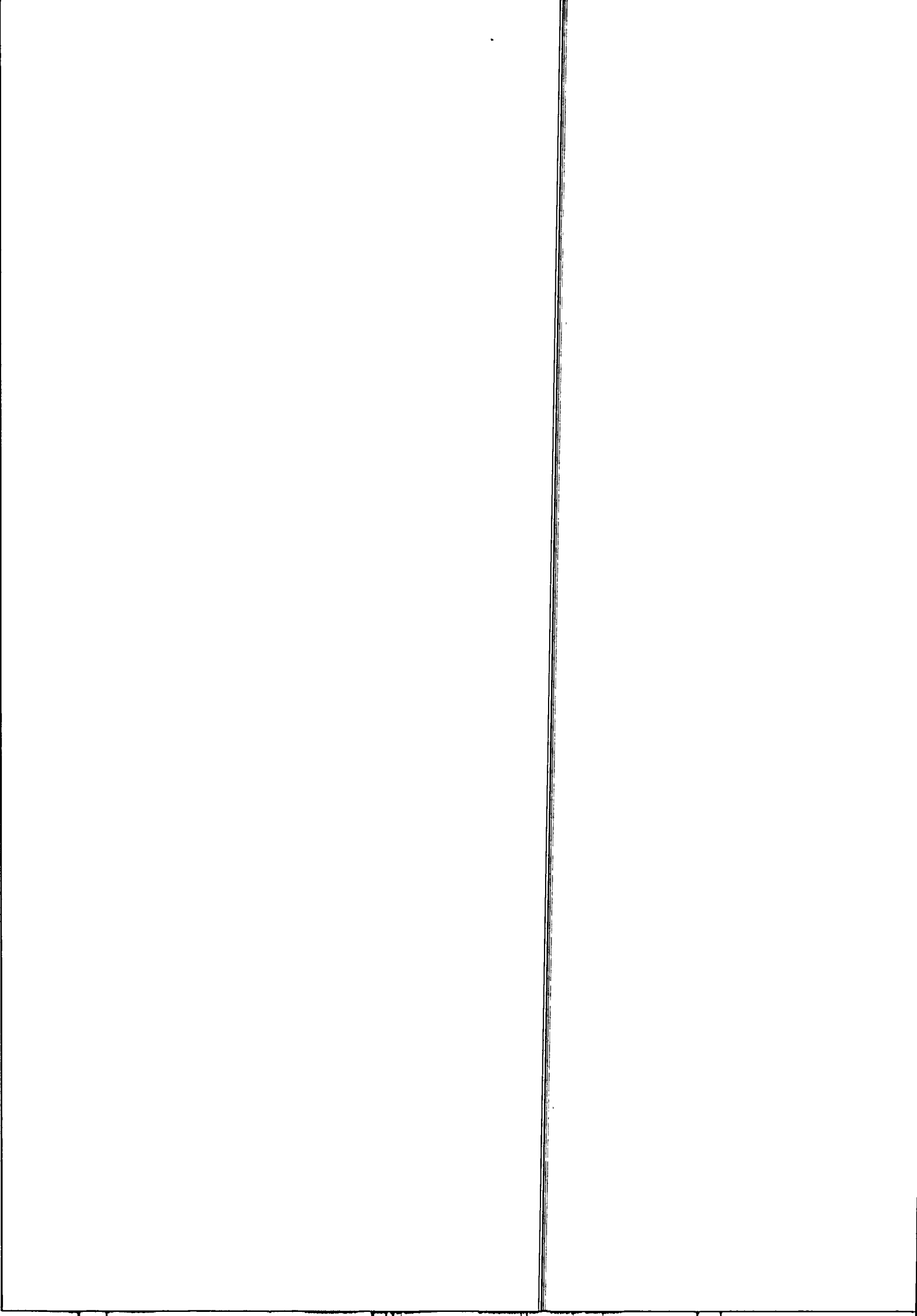
**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

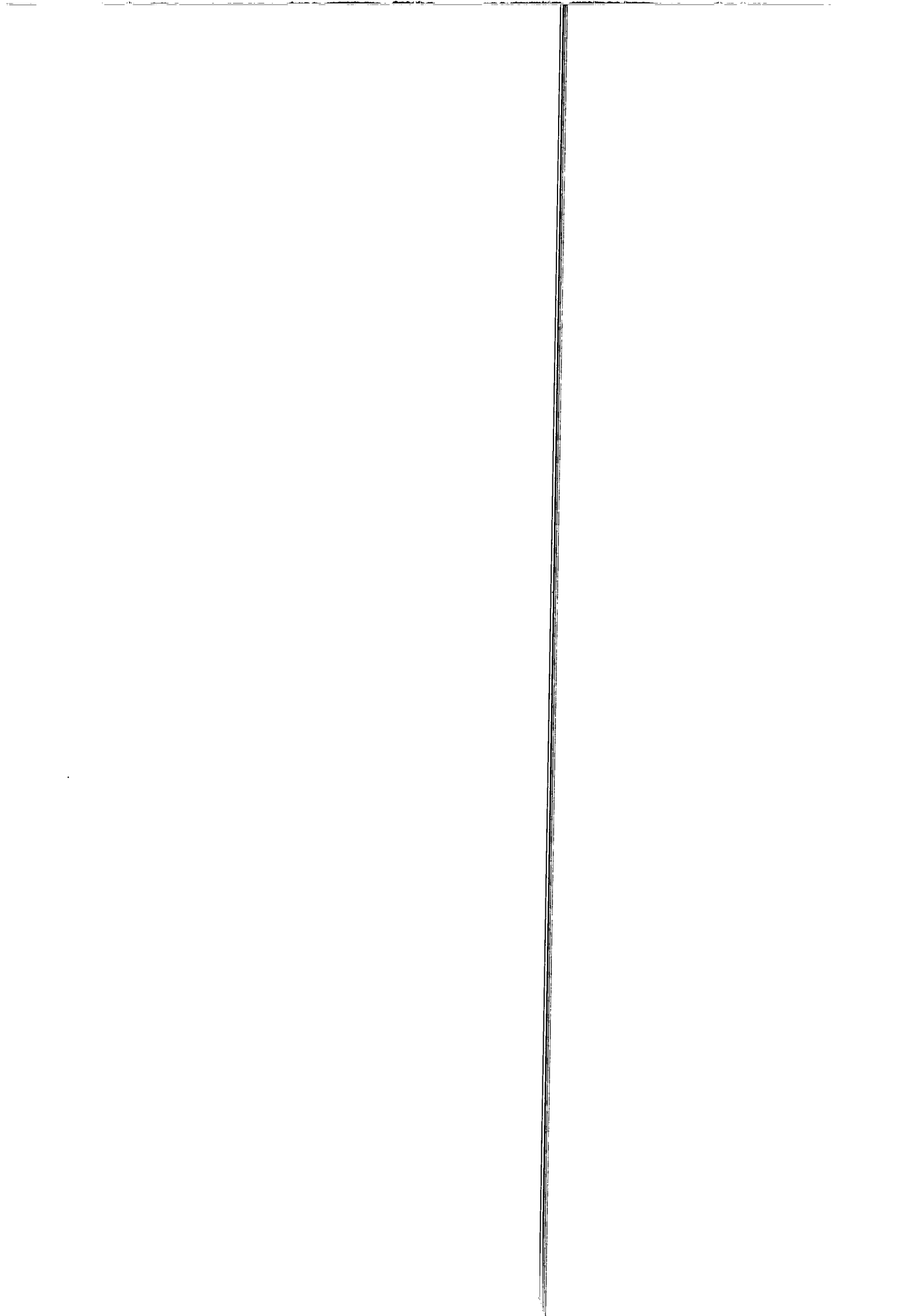
	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(A)	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(B)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.







Désignation de l'entreprise : 2BIG1

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

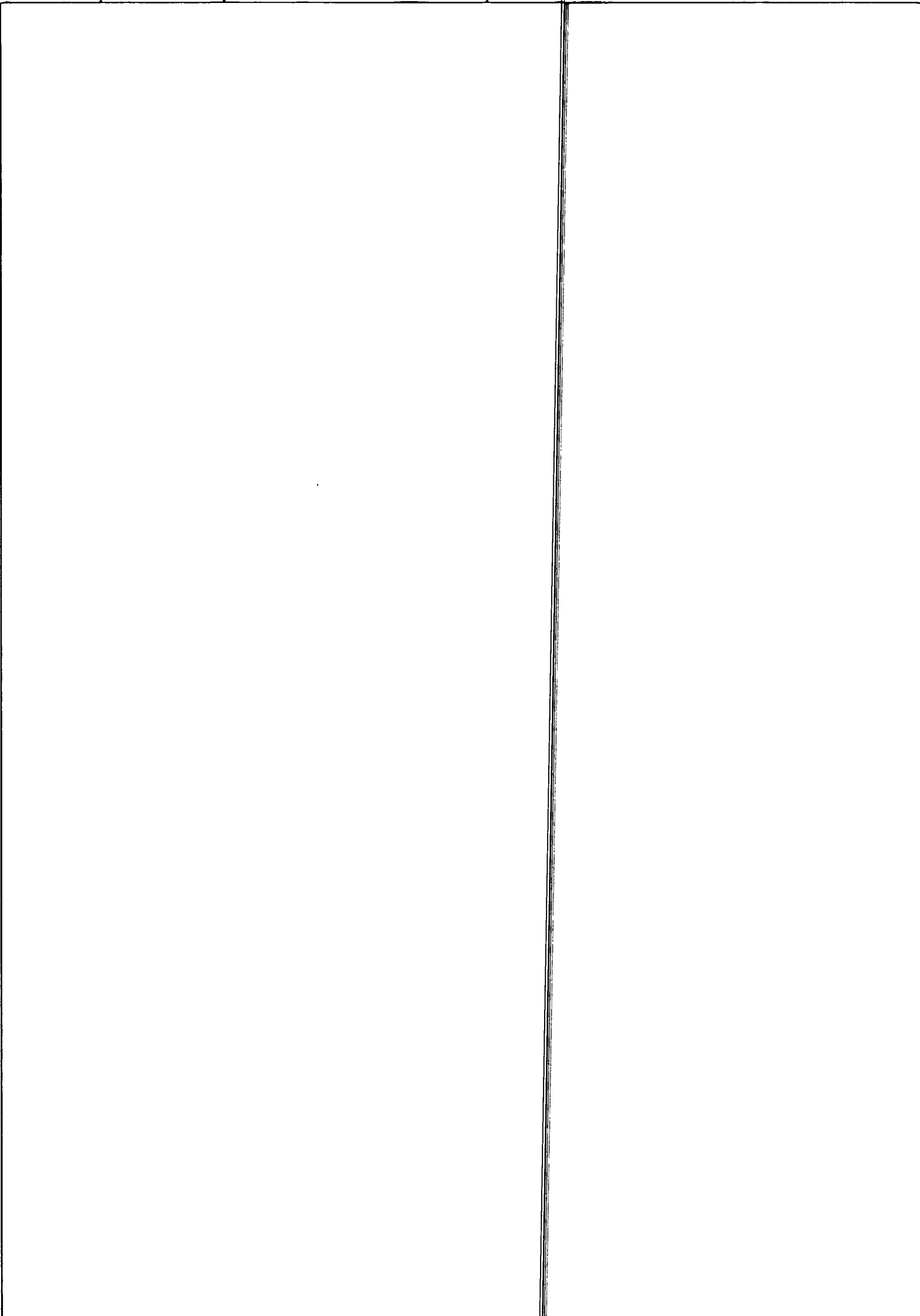
**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : 2BIG1 Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Désignation de l'entreprise : 2BIG1	Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/05/2022 et clos le : 30/04/2023	Durée en nombre de mois : 1   2

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel * :	YP	13
dont apprentis	YF	7
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**

**I- Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	778 223
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>778 223</b>

**II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	14
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	61 085
Variation positive des stocks	OD	1 756
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	136 178
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	6 024
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>205 056</b>

**III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)**

Achats	ON	407 442
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	71 107
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	3 246
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	23 510
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>505 305</b>

**IV- Valeur ajoutée produite**

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	477 973
-----------------------------------------------------------	----	---------

**V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	477 973
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----	---------

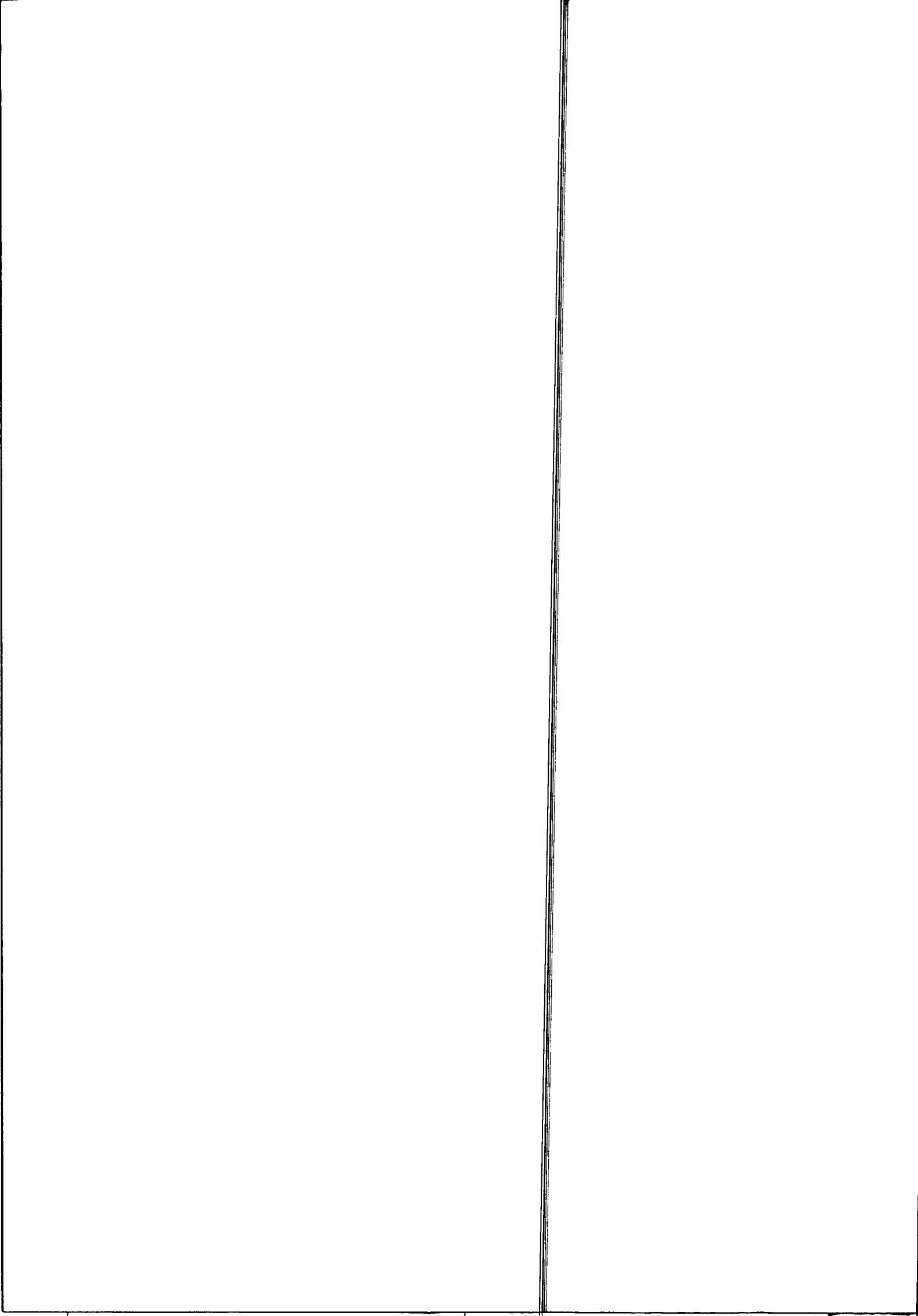
**Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE**

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	778 223
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	13
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	01/01/2022
	GZ	31/12/2022
Date de cessation	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="2"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="10 000"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

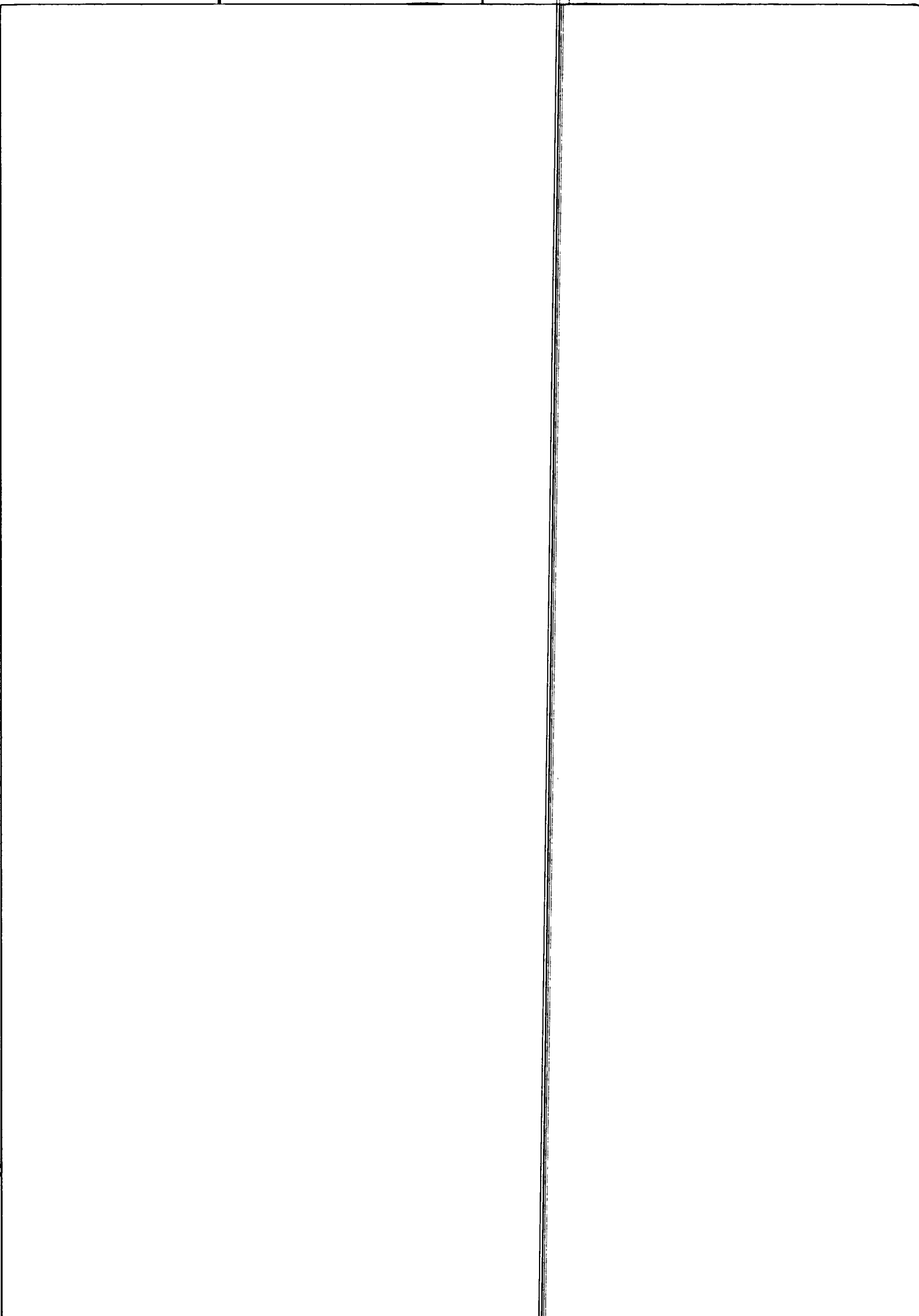
Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

[ ]

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 4 2 0 2 3

N° SIRET

8 0 9 8 6 1 0 3 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

2BIG1

ADRESSE (voie)

129 RUE STEPHANE DECHANT

CODE POSTAL

69350

VILLE

LA MULATIERE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

Commune

[ ]

Pays

[ ]

Forme juridique

[ ]

Dénomination

[ ]

N° SIREN (si société établie en France)

[ ]

% de détention

[ ]

Adresse :

N°

[ ]

Voie

[ ]

Code postal

[ ]

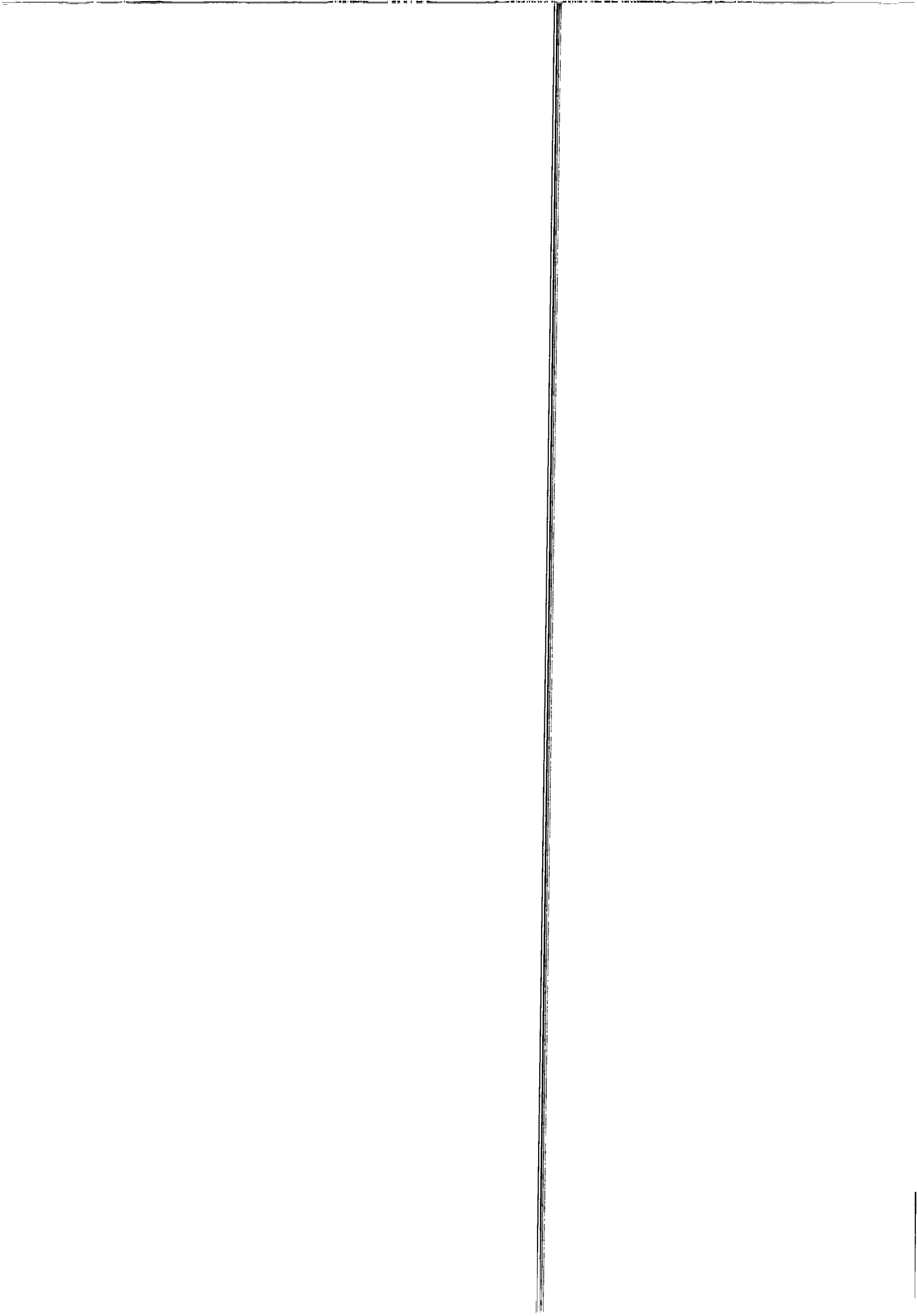
Commune

[ ]

Pays

[ ]

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



2BIG1  
Sas au capital de 100000 euros  
Adresse : 129 rue stéphane dechant (69350) LA MULATIERE  
RCS 809861032 / LYON

---

# Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du six février 2024

Le 06 février 2024 à 14h,

Les membres de la société 2BIG1 au capital de 100.000 euros, se sont réunis en assemblée générale à LA MULATIERE (69350) 129 rue stéphane dechant sur convocation de chaque associé par courrier électronique.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ivan GOINEAU en sa qualité de Président de la société, conformément à l'article des statuts relatif à la direction de la Société (ci-après le "**Président de l'Assemblée**").

Le Président de l'Assemblée constate que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le texte des résolutions proposées ;
- un exemplaire des statuts ;
- les copies des mails adressées aux associés ;

Puis le Président de l'Assemblée déclare que tous les documents et renseignements requis par la loi et les règlements devant être communiqués aux associés ont été tenus à leur disposition, au siège social ou sur le site internet de la société dont l'adresse figure sur l'avis de convocation, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de l'Assemblée rappelle que la présente assemblée générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2023 ;
- Quitus de la présidence ;
- Affectation du résultat.

Le Président de l'Assemblée ouvre la discussion et un débat s'instaure entre les associés présents.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

## Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'assemblée générale des associés décide, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2023 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de trente-six mille neuf cent quinze euros (36.915 €), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale des associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## Résolution n°2 : Affectation du résultat

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de trente-six mille neuf cent quinze euros (36.915 €), de la manière suivante :

**Report à nouveau pour : trente-six mille neuf cent quinze euros (36.915€),**

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois dernières années.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## Résolution n°3 : Conventions réglementées

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu le rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles mentionnées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## Résolution n°4 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

L'assemblée générale des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée remercie les associés pour leur présence et lève la séance.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée.

**Le Président de l'Assemblée**

Ivan Goineau

La Maison des Pains  
SAS 21161 au capital de 100 000 €  
Siret 809 861 032 00039  
92 avenue Félix Faure  
69003 Lyon  
Tél. : 06 12 45 48 23  
felixfaure@lamaisondespains.fr

La Maison des Pains  
SAS 21161 au capital de 100 000 €  
Siret 809 861 032 00039  
92 avenue Félix Faure  
69003 Lyon

